Champagne for B.
St. Gabriel de B.
904

DISCOURS SUR LE BUDGET

Prononcés par le

Très Honorable Sir Wilfrid Laurier

Et le

Très Honorable Sir Richard Cartwright

F5012
1904
L385

The EDITH *and* LORNE PIERCE
COLLECTION *of* CANADIANA

Queen's University at Kingston

DISCOURS

DU

Très Hon. Sir Richard Cartwright

SUR LE BUDGET

PRONONCÉ À LA

Chambre des Communes, le 8 juin 1904

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT (ministre de l'Industrie et du Commerce) : L'honorable député qui a porté la parole avant moi a bien voulu, hier soir, me poser une foule de questions très catégoriques. Il a même poussé la condescendance jusqu'à incorporer dans le sien divers extraits de mes discours. Autant que j'ai pu en juger, ils paraissaient s'adapter fort mal, mais passons.

L'honorable député a un grand désir et un besoin encore plus grand, de s'instruire. J'entreprendrai avec plaisir de satisfaire sa soif de connaissances. Avant de reprendre mon siège, je lui aurai, je l'espère, fourni tous les éclaircissements qu'il désire obtenir et j'aurai même inculqué à l'honorable député (et probablement à certains de ses collègues) une multitude d'autres notions dont il ne s'est pas mis en quête, mais qu'il est très opportun de lui communiquer.

En attendant, je lui dirai que je n'ai qu'une citation à faire et qu'un renseignement à obtenir dans le moment. Si vous voulez bien, M. l'Orateur, ouvrir les Débats de 1891, à la page 2177, vous y trouverez le passage suivant :

" A mes yeux, le raisonnement du libre-échangiste est irréfutable. Je crois présentement que si le Canada s'engageait délibérément dans la voie du libre-échange, ce serait un grand pas de fait vers la prospérité la plus grande. Ce qui me porte à croire que le Canada devrait faire volte-face et se tourner vers le libre-échange, c'est (a) la nécessité de nous soustraire à l'influence prépondérante des Etats-Unis ; (b) l'insuccès de la politique nationale ; (c) les stupéfiantes constatations du recensement.

Un de mes amis qui fait partie de la députation m'avertit que ces paroles sont extraites d'un discours prononcé dans la ville de Pictou, en 1891 ou vers ce temps-là, par un nommé Adam Carr Bell. M. l'Orateur, je suis consumé du désir de savoir : (a) si ledit Adam Carr Bell est l'homonyme ou peut-être le filleul du représentant de Pictou ; (b) s'il est possible qu'un grit mécréant ait dérobé la défroque de l'honorable député et se soit fait passer aux yeux des braves citoyens de Pictou pour le seul, l'unique et le véritable Adam ; (c) je désire apprendre du représentant de Pictou quel est ce personnage et quelle opinion il a lui-même des dires et des dé-

1904
L385

clarations contenues dans le passage que je viens de lire. Mais l'honorable député ne se sent pas disposé à satisfaire ma légitime curiosité.

M. BELL : Je croyais que l'honorable ministre désirait poursuivre son discours, mais s'il me le permet, je lui apprendrai qu'il a lu un compte rendu tronqué d'une conférence que j'ai faite sur la théorie du libre-échange, après avoir déclaré dans mes remarques préliminaires que je ne toucherais pas au sujet de l'application du libre-échange à la politique canadienne. Il s'agit d'un essai purement académique et non d'un discours. J'ajouterai que je n'ai jamais de ma vie prôné le libre-échange du haut d'une tribune politique ni nulle part ailleurs.

J'ai la satisfaction de pouvoir dire que j'ai fait la campagne de 1878 en faveur de la doctrine protectionniste et que depuis ce jour jusqu'aujourd'hui, j'ai toujours défendu cette doctrine chaque fois que j'ai pris la parole en public.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Si on ne m'a pas trompé encore une fois l'honorable député faisait les yeux doux aux libéraux de son comté, vers l'année 1891.

M. BELL : Non.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: C'est peut-être ce qui explique ses idées académiques sur le libre-échange.

Dans tout ce qu'a dit mon honorable ami, il y a certaines choses que je puis accepter. Dans cet amas de terrain d'alluvion, si je puis m'exprimer ainsi, on trouve quelques paillettes. Par exemple, il a eu l'obligeance de reconnaître que le tarif actuel est excellent au point de vue du revenu. Je suis entièrement de cet avis. Il veut bien admettre que nos importations sont payées et compensées par nos exportations ; je l'admets aussi, sous certaines réserves, dans les conditions normales. En troisième lieu, il prétend qu'il est possible d'augmenter les impôts tout en diminuant le revenu : c'est aussi ma prétention.

Il a poussé la condescendance jusqu'à nous dire qu'un excédent de revenu sur les dépenses, est une chose dangereuse. La conduite de ses amis pendant les trois années qui ont immédiatement précédé l'exercice de 1896, lui permet de faire cette affirmation, en pleine connaissance de cause. J'admets de la manière la plus complète, et sans hésitation aucune que les hommes qui ont passé un certain temps, sept ou huit ans, par exemple, dans les rangs de l'opposition, sont exposés à dire les plus grandes inepties qu'il soit possible d'imaginer. Cela, il ne s'est pas contenté de l'affirmer ; il nous en a donné une preuve irréfutable.

Il est possible que mon honorable ami, ne se soit pas rendu compte de la portée de tous ces aveux qu'il a bien voulu nous faire, et c'est pourquoi je me permettrai de donner quelques explications, avant de reprendre mon siège.

Mais si nous avons pu tomber d'accord, sur certains points, le discours de mon honorable ami en contient d'autres, au sujet desquels nous différons absolument d'opinion. Il dit que nous avons augmenté les impôts. Je lui signalerai ici, une légère confusion d'idées. Les impôts et le revenu ne sont pas une seule et même chose, comme il semble le croire. Loin d'avoir augmenté les impôts, nous les avons diminués, tout en augmentant considérablement le revenu. La préférence commerciale accordée à l'Angleterre a eu des conséquences énormes et a abaissé considérablement le taux de l'impôt au Canada, et cette réduction a été encore plus réelle qu'apparente.

La Prospérité du Canada et ailleurs.

L'honorable député dit qu'à l'heure qu'il est tous les pays sont prospères, et que la prospérité dont jouit le Canada n'est qu'une conséquence de la prospérité générale. Je croyais pourtant que le peuple anglais traversait actuellement une crise assez grave. Je m'étais imaginé que le chancelier de

l'Echiquier avait été obligé, en temps de paix, de rétablir la taxe sur le revenu et les lourds impôts de guerre. Je croyais que les consolidés anglais étaient tombés de 113, ou environ, qu'ils étaient avant la guerre, à 85, depuis quelques mois, la cote la plus basse que ces valeurs de premier ordre aient atteinte depuis 50 ans.

L'honorable député nous a aussi parlé de l'Allemagne. Je m'imaginais que ce pays, depuis deux ou trois ans, subissait une forte crise commerciale, dont il commenco seulement à se relever péniblement. Il a fait allusion aussi aux Etats-Unis. Depuis quelque temps les commerçants et les industriels canadiens nous prêchent continuellement que les Etats-Unis sont à la veille d'une crise et nous demandent de prendre nos précautions pour protéger le Canada contre los effets de cette crise. Ils auraient pu ajouter que la grande fédération australienne souffre depuis longtemps d'une sécheresse prolongée et d'autres calamités.

Comme l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis et l'Australie sont de beaucoup nos meilleurs clients—puisque sur un commerce global de $460,000,000 nous faisons pour $420,000,000 d'affaires avec eux—je considère que mon honorable ami a été mal inspiré en disant que tous les pays avec lesquels nous sommes en relations commerciales sont prospères. Pendant que tous ces grands pays traversaient des crises sérieuses et se débattaient au milieu de graves embarras, le Canada, et le Canada, seul, continuait à prospérer.

La Commission du Tarif.

L'honorable député s'est permis une digression pour critiquer la proposition du ministre des Finances tendant à nommer une commission d'étude au sujet du tarif. L'honorable député me paraît avoir mal saisi la proposition de mon honorable collègue. Ce que ce dernier a voulu dire—et il me paraît s'être exprimé bien clairement — n'était pas de déléguer à d'autres les attributions et les pouvoirs du gouvernement, mais de choisir parmi les ministres, comme il y a quelques années, un certain nombre de commissaires, qui visiteront les différentes parties du pays et en étudieront les conditions économiques. Peut-être l'honorable député n'est-il pas très au courant de l'histoire économique au Canada depuis vingt-huit ans. Sans cela, il aurait peut-être su que le reproche qu'il fait à mon collègue s'adresse avec plus de force encore aux ministres de 1878-79, qui, à leur arrivée au pouvoir, au lieu de préparer eux-mêmes un tarif, ont payé des commissaires pendant plusieurs mois à Ottawa, pour préparer un tarif quo le ministre des Finances s'est contenté de signer. Un autre fait que mon honorable ami ignore peut-être, c'est que cette commission qui était supposée être nommée par le gouvernement; l'était, en réalité, par un comité d'industriels, et ce comité, dans une circonstance du moins, paya à un de ses représentants dans la commission des appointements beaucoup plus élevés que ceux qu'il recevait du gouvernement.

Il y a dans le discours de mon honorable ami, un autre point sur lequel je partage sa manière de voir. Je ne voudrais pas conseiller aux Canadiens de compter sur la continuation indéfinie de cette ère de prospérité remarquable dont nous jouissons depuis quelques années. Tous au Canada ont été en état de constater qu'en règle générale, les cycles de bonnes années sont suivis de cycles de mauvaises années. Personne ne sait mieux que moi que les années maigres succèdent aux années grasses. J'ajouterai que je n'ai jamais prétendu que le tarif était l'unique facteur de la prospérité nationale. Un pays peut avoir un excellent tarif et des lois agraires défectueuses et "vice versa". Un pays peut aussi avoir un excellent tarif et d'excellentes lois agraires, et, cependant, des causes inévitables, comme la guerre et une foule d'autres influences déprimantes peuvent nuire à sa prospérité.

Je sais aussi qu'un pays comme le

nôtre n'est pas facile à gouverner. Il en est probablement ainsi de tous les pays fédérés. Je n'ai pas la prétention de dire qu'un gouvernement peut gouverner un pays comme le Canada pendant sept ou huit ans, sans donner prise à la critique. Des erreurs peuvent être commises ou avoir été commises. Des tentatives peuvent avoir échoué. Le gouvernement no se prétend pas infaillible. Il est admissible que des gens qui ont fait partie d'un cabinet, qui ont eu la responsabilité de gouverner, diriger et administrer un pays s'étendant d'un océan à l'autre, commettent des erreurs ou expriment des opinions qu'ils auront l'occasion de regretter, ou qu'ils émettent des doctrines dont ils reconnaîtront plus tard l'absurdité.

M. R. L. BORDEN : L'honorable député parle-t-il par expérience ?

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Non ; je n'ai que très peu de chose à rétracter, si ce n'est qu'à une certaine époque éloignée—mon honorable ami n'était pas encore mêlé à la politique—, j'ai pu avoir certaines affiliations avec le parti conservateur. Mais si je ne me trompe pas, il y a eu un temps alors qu'il était encore un excellent jeune homme, où l'honorable député lui-même, faisant la classe dans les écoles du dimanche, pérorait en faveur de son excellent parent le ministre de la Milice (sir Frederick Borden) et parcourait le comté dans l'intérêt de sa candidature.

C'est le temps de faire un inventaire.

J'admets avec l'honorable député de Pictou que c'est le moment de faire un inventaire, d'examiner nos ressources et de voir si nous sommes justifiables d'engager le pays dans les grandes entreprises que projette le gouvernement. Je ferai remarquer en passant que mon honorable ami, imitant en cela la plupart des orateurs de la gauche, s'est déclaré enchanté, extrêmement enchanté de la grande prospérité dont jouit le Canada. Comme tous les orateurs de son parti, il remercie la Providence de n'être pas comme ces hommes—ces méchants grits—qui ne pouvaient jamais trouvor un mot d'éloge à l'adresse de ceux qu'il a appelés, je crois, ses illustres prédécesseurs, quand ils étaient au pouvoir.

Mais, immédiatement après avoir ainsi proclamé la joie du pays, toujours fidèle à la tactique de ses amis, il fait tout en son pouvoir pour amoindrir et dénigrer cette prospérité du pays. La vérité vraie, j'en ai bien peur, c'est que cette prospérité est comme un verre rongeur dans le cœur des adversaires du gouvernement. J'observais leur contenance, comme ils me faisaient l'honneur d'observer la mienne pendant que l'honorable ministre des Finances faisait passer sous leurs yeux, l'une après l'autre, les preuves les plus irréfutables de l'extrême prospérité du pays. S'ils étaient réellement charmés, j'avoue qu'ils sont les plus habiles gens que je connaisse pour dissimuler leurs sentiments.

J'imagine que l'honorable député et ses amis sont à peu près dans les mêmes dispositions d'idée que les habitants du Bas-Canada en 1837. lorsque le Saint-Laurent s'obstinait à ne pas geler, ce qui permit au gouvernement d'utiliser ce fleuve pour transporter ses troupes d'un endroit à un autre. Le bon Dieu, disaient-ils, n'est pas un bon patriote. Je suis porté à croire que si mon honorable ami voulait être sincère, il dirait aussi que c'est bien mal de la part de la Providence do se montrer si complaisante pour ces grits pervers. L'épithète qu'ils accolent d'ordinaire au mot grit est plus énergique peut-être, mais moins parlementaire que celle dont je me sers ; cependant je crois que le mot "pervers" vaut mieux.

Pourquoi les Conservateurs ont des déchirements de cœur.

Mon honorable ami m'a amèrement reproché d'avoir souri pendant qu'il

racontait certaines choses que, selon lui, j'aurais dû prendre plus à cœur. C'est vrai, M. l'Orateur, j'ai souri. Certaines réminiscences me revenaient en ce moment à l'idée, et je vais lui dire en quoi elles consistaient. Je me rappelais deux remarques faites par des hommes distingués dont j'étais l'ami, et qui me paraissent peindre admirablement les sentiments et les méthodes des conservateurs. Pendant que l'honorable député promenait la serpe et le boutoir parmi nos excédents de recettes et prouvait à sa manière que c'est une iniquité d'entasser des excédents do $57,000,000 quand les conservateurs n'en ont pas, cela me rappelait involontairement cette remarque du regretté Jos. Rymal, qui disait qu'il préférait rencontrer une ourse à laquelle on aurait dérobé ses petits, qu'un conservateur chassé du pouvoir. Je me rappelais aussi une anecdote du défunt sir John Macdonald. Un jour qu'il parlait devant un auditoire sympathique il se compara au petit garçon qui, gaulait des glands, et, s'adressant à ses auditeurs, il leur dit que s'ils désiraient profiter de l'aubaine, ils n'avaient qu'à se servir.

M. l'Orateur, je conçois les déchirements de cœur de nos adversaires à la vue de ces beaux fruits dorés que mon honorable collègue des Finances a jetés devant nous tout à l'heure, sous forme d'excédents amassés dans les caisses de l'Etat. Le pis, c'est que cet argent reste au Trésor, au lieu d'être généreusement distribué aux amis, comme cela se faisait sous le régime conservateur.

L'honorable député adopte un mode de calcul qui, dans un sens, ne manque pas d'efficacité. J'ai suivi avec attention sa revue de la situation financière et je dois dire à sa louange que la règle qu'il applique a, du moins, le mérite de sauver beaucoup de travail. Cette règle est bien simple. Mettez tout au doit, rien à l'avoir, et vous avez le résultat. Sa manière de raisonner est de la même force : elle retarde. Elle aurait pu être acceptable, il y a dix, vingt ou même trente ans. Aujourd'hui elle a le tort grave de ne tenir compte ni des faits ni des conditions qui ne sont plus les mêmes. Il y a plus de différence entre le Canada d'aujourd'hui et celui de 1896, qu'entre le Canada de 1896 et celui de 1866. Ceci n'est pas une simple figure de rhétorique. Sous plusieurs rapports, le Canada a fait plus de progrès depuis huit ans, que pendant les trente années précédentes.

Il y a trois points de repaire pour juger de la prospérité du Canada.

Il y a, à mon sens, trois grands points de repère, pour juger de la prospérité d'un pays comme le Canada. Il y en a d'autres qui ont leur importance, mais ils tombent dans l'insignifiance, comparés à ces trois-ci : Premièrement, les progrès de la colonisation; deuxièmement, l'augmentation du volume du commerce, et, troisièmement, l'augmentation du revenu. J'en ajouterai un autre qui s'applique plus particulièrement à la province d'Onrio : Quelle est la situation des cultivateurs ? Dans quelles conditions se trouve la classe agricole? Combien d'hypothèques ont été payées? Quelle est la valeur des terres ? Par-dessus tout, trouve-t-on à les vendre avantageusement ? La question que je pose à tous les membres de cette Chambre, des deux partis, est celle-ci : De mémoire d'homme, du moins depuis la guerre de Crimée, les cultivateurs du Canada ont-ils jamais été aussi prospères qu'aujourd'hui ?

1. Les Progrès de la Colonisation.

Examinons maintenant les trois points de repère dont j'ai parlé. Commençons par la colonisation. C'est un des rares points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec l'honorable ministre des Finances, mais je n'accepte pas du tout les calculs qu'il a donnés à la Chambre, sur cette question de la population. Il est vrai qu'il se trompe du bon côté et que dans sa position, il vaut mieux errer en moins qu'en plus; mais je considère qu'il est loin, bien

loin d'estimer à sa valeur l'accroissement de la population du Canada depuis 1896.

J'ai ici un document intéressant et assez curieux qu'on trouvera à la page 450 du 1er volume du recensement du Canada, de 1901. Ce document donne en détail, non seulement le nombre des immigrants, mais aussi la date de leur arrivée et de leur établissement au Canada. Un fait bien significatif, c'est que le nombre de ces immigrants qui se sont établis au Canada et qui y sont restés pendant la dernière moitié de la période décennale couverte par le recensement, c'est-à-dire de 1896 à 1901, est de plus de 100,000 plus considérable que le nombre des immigrants qui sont venus et qui sont demeurés au Canada, pendant la première moitié de la période, c'est-à-dire de 1891 à 1896. Voilà, M. l'Orateur, un fait important et bien significatif. Il prouve d'abord une chose sur laquelle j'ai plus d'une fois appelé l'attention de la Chambre et c'est que depuis l'avènement du gouvernement actuel, la population a augmenté beaucoup plus rapidement que pendant les cinq, je dirai même les quinze années précédentes. Cela prouve encore que le rapport de l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Sifton) concernant le nombre des immigrants qui se sont établis au Canada pendant cette période est absolument exact. Cela prouve encore—par induction— que si pendant la dernière moitié de la période décennale, nous avons pu attirer et garder dans le pays, 100,000 immigrants de plus que pendant la première moitié de cette période, il y a une forte présomption que nous avons pu, également, garder dans le pays nos propres nationaux qui, autrefois, émigraient en si grand nombre.

Les mêmes causes qui nous ont permis de garder ici 100,000 immigrants de plus, ont dû contribuer plus puissamment encore à enrayer l'émigration des Canadiens pendant ces cinq années. Cette même question me suggère d'autres commentaires encore que j'aurai probablement l'occasion de faire une autre fois. Pour le moment, je continue l'analyse des faits principaux que j'ai indiqués et j'arrive à l'énorme étendue de nouveaux territoires livrés à l'habitation où à la culture. Mais avant cela, permettez-moi de faire observer que dans les trois dernières années écoulées, nous avons attiré au Canada et, selon toutes les apparences, réussi à garder parmi nous, 244,892 immigrants. Je n'ignore pas que tout n'est pas dans la quantité. Je suis heureux de pouvoir dire—c'est encore un point que j'aurai l'occasion de traiter plus au long une autre fois que la qualité de ces immigrants vaut au moins leur quantité et que le Canada peut être fier d'avoir atteint non seulement sa plus forte immigration, mais d'avoir aussi obtenu la classe d'immigrants la plus enviable qu'il soit possible d'avoir, la plus instruite et la plus à l'aise qui soit jamais venue ici. Quant aux nouveaux terrains occupés et qui seront probablement mis en culture, dans les trois années, 1901, 1902 et 1903, on a enregistré 64,000 homesteads d'une superficie égale à 10,240,000 acres.

Durant ces trois années, 7,051,833 acres ont été vendus, sans compter quantité de ventes par des particuliers. Cela veut dire que plus de 17,250,000 d'acres de terrains vierges ont passé des mains de la Couronne ou des compagnies en celles des colons. Je demande à la Chambre de réfléchir à l'importance de ces chiffres et de dire si les amis du gouvernement ont raison de s'exprimer comme ils le font en parlant de l'avenir du Canada.

D'apres le dernier recensement, la superficie totale des terres occupées dans la grande province d'Ontario dépassait à peine 21,000,000 d'acres, et des travaux n'avaient été faits que sur 14,000,000 d'acres à peine. Ainsi, au point de vue pratique, nous avons depuis trois ans ajouté à notre territoire une superficie au moins égale à toutes les terres cultivées de la province d'Ontario. Ce sont là, M. l'Orateur, des faits palpables.

Si on compare le nombre des immigrants qui nous sont venus et la quan-

tité de terrains qui ont été vendus depuis 1896 jusqu'aujourd'hui, avec le nombre des homesteads enregistrés de 1885 à 1895, tous ceux qui étudient l'histoire de ce pays avec la moindre parcelle d'impartialité, comprendront pourquoi le parti libéral, quand il était dans l'opposition, trouvait si peu à admirer chez ses adversaires et avait si peu d'occasion de parler de la prospérité du pays.

Je répète que ce sont là des faits évidents et bien que je me propose de revenir dans une autre occasion plus au long sur cette partie de la politique du gouvernement, on me permettra de dire que le fait seul d'avoir réussi à garder parmi nous tous les immigrants arrivés durant la dernière moitié de cette période décennale, est une preuve irréfutable de la sagesse de notre politique et des heureux résultats que nous en pouvons attendre.

J'ai passablement étudié cette question et je crois que si l'émigration n'a pas complètement cessé, elle est du moins compensée par le nombre des Canadiens rapatriés tous les ans. Grâce à la cessation de l'émigration et au progrès de l'immigration, je ne crains pas de le dire la moyenne de l'augmentation de notre population depuis sept ou huit ans est d'au moins 150,000 par année. Certaines années ont pu dépasser ce chiffre, dans certaines autres, il n'a peut-être pas été atteint, mais je suis intimement convaincu que notre population actuelle est d'au moins 6,000,000, ou qu'elle le sera avant la fin de l'année courante. Ajoutons à cela que nous avons fait disparaître ce fléau de l'émigration qui nous enlevait le meilleur de notre population.

2. L'augmentation du Commerce.

J'arrive maintenant à l'augmentation du commerce. Ici je demanderai à mon honorable collègue, le ministre des Finances, de m'excuser si je reviens sur les arguments dont il s'est déjà servi, mais j'y suis obligé par la tournure que l'honorable député de Pictou (M. Bell) a donnée à la discussion. J'ai dit que l'augmentation de notre commerce en sept ans avait plus que doublé celle qui a eu lieu dans les trente années précédentes. Il suffit d'un simple calcul pour le démontrer. De 1866 à 1893—une période de 30 ans notre commerce a augmenté d'un peu plus de $100,000,000, si ce chiffre a été réellement dépassé. De 1896 à 1904, cette augmentation a été de $220,000,000—plus du double de l'augmentation des trente années précédentes.

Plusieurs membres de la gauche ne partagent pas ma manière de voir sur cette question des exportations et des importations. Je suis d'avis qu'il est toujours à désirer que les importations d'un pays égalent, à peu près, ses exportations, et je ne considérerais pas qu'il y eût lieu de s'effrayer, s'il arrivait de temps à autre, que les importations l'emportassent sur les exportations.

Quand les importations et les exportations sont à peu près du même chiffre je ne considère pas que c'est un malheur ; j'y vois plutôt une preuve que nos marchandises se vendent bien et que notre commerce est prospère et établi sur des bases solides. Mais pour l'avantage de ceux qui croient sincèrement qu'il est très important que nos exportations dépassent nos importations, je vais donner quelques chiffres à la Chambre. J'ai ici un relevé du total de nos importations et de nos exportations durant sept ans, à partir du 30 juin 1890, et allait jusqu'au 30 juin 1896. Déduction faite des biens des colons qui ne nous coûtent rien, comme on le sait, nous avons importé, en chiffres ronds, pour une valeur de $834,469,000, dans ces sept années.

Durant la même période, nous avons exporté pour $779,871,000 de marchandises. Cela se passait sous le régime de la protection et du tarif élevé.

Dans les sept années de 1897 à 1903, ces deux années inclusivement, nos importations, déduction faite des biens de colons, se sont élevées à $1,230,000,000. Durant la même période nos ex-

portations ont été de $1,286,000,000.

En d'autres termes, durant les sept années de politique nationale, nos importations ont dépassé nos exportations de plus de $50,000,000. Durant les sept années du régime actuel, nos exportations ont dépassé nos importations de $50,000,000. Pour ma part je n'attache pas une grande importance à ce fait, mais comme certains députés de la gauche sont d'avis contraire, il est bon de les mettre exactement au courant de la situation.

3. L'augmentation du Revenu.

J'arrive maintenant, M. l'Orateur, à un point doublement intéressant, car c'est lui qui doit, en grande partie, justifier le gouvernement de se lancer dans une entreprise qu'on dit devoir mettre à contribution toutes les ressources de ce pays. Je veux parler de l'augmentation du revenu. Cette augmentation, depuis sept ans, a été beaucoup plus considérable, qu'elle ne paraît sur le papier. Le revenu brut ne donne pas une juste idée de la situation. Une augmentation dans le revenu brut peut parfaitement coïncider avec une diminution dans le revenu net.

Je me propose donc de juger de notre degré de prospérité, par l'augmentation dans le revenu net du pays, depuis sept ans. Quelle est, sous ce rapport, la situation présente ? La réponse à cette question ne peut manquer d'être intéressante, et pour la rendre plus claire et pour d'autres raisons qu'on comprendra facilement, dans un instant, je remonterai jusqu'à l'année 1871.

En 1871, le revenu brut du Canada était de $19,335,000, et ce qu'on appelle les charges fixes, l'intérêt de la dette, les subventions aux provinces, le fonds d'amortissement et la perception du revenu s'élevaient à $11,012,000, ce qui laissait un revenu net de $8,322,000, en chiffre rond.

En 1896 le revenu brut était augmenté à $36,616,000 et nos charges fixes, celles que je viens d'énumérer, avaient atteint $26,333,000, non compris $880,000 que nous étions obligés, par traités, de payer aux Indiens.

Dans cette période de 25 ans, de 1887 à 1896, le revenu net du pays, qui était de $8,322,000 avait atteint $9,405,000, soit à peine $1,000,000 d'augmentation. Voyons maintenant la situation telle qu'elle est aujourd'hui. En 1903, le revenu brut avait atteint $66,037,000 ; nos charges fixes, l'indemnité aux Indiens comprise, s'élevaient à $33,400,000, en chiffre rond.

Autrement dit, nous avions un revenu net de $32,000,000, au lieu de $9,400,000, en 1896.

L'accroissement du revenu net, dans ces sept années a été de $23,000,000.

Il est vrai que nos dépenses avaient augmenté. Cette augmentation avait été de $14,000,000. Le revenu brut était augmenté de $30,000,000. Nos dépenses nettes, dont j'aurai à parler dans un instant, avaient augmenté de $7,000,000 et le revenu net de $23,000,000.

L'honorable député de Pictou (M. Bell) trouve à redire à tout cela. Il peut avoir raison, ou avoir tort. Il a cité des discours prononcés par moi, par M. Mills, par le ministre des Douanes (M. Paterson) et par plusieurs autres et il semble croire que, parcequ'en 1896 nous étions d'opinion qu'il fallait faire des retranchements et pratiquer l'économie, c'est une raison suffisante pour blâmer les dépenses présentes, sans chercher à savoir pourquoi elles ont été faites.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le Canada retombait jamais dans le bourbier d'où nous l'avons tiré, le bourbier du marasme, de la dépopulation et du déshonneur ; si un jour venait où le Canada verrait encore ses enfants le déserter par milliers et les immigrants se détourner de notre territoire ; s'il nous arrivait de constater encore une fois que la population n'a probablement pas augmenté d'un demi d'un pour 100, dans un pays capable de donner asile à 50 ou 100 millions d'habitants ; si jamais, dis-je, cet état de choses revenait, nos adversaires au-

raient raison de rappeler les discours que nous faisions alors et de dire que notre devoir impérieux est de pratiquer la plus stricte économie.

L'augmentation des Dépenses est-elle légitime ?

Avant tout il faut se demander si ces dépenses sont légitimes. Sont-elles hors de proportion avec l'augmentation dans la population et la richesse de ce pays ? Ont-elles conduit au gaspillage ? Ont-elles eu pour résultat l'imposition de taxes inutiles ?

Eh, monsieur l'Orateur, ces honorables messieurs de la gauche n'ont jamais, à ma connaissance, depuis sept ans, présenté la moindre motion pour réduire une seule taxe que nous ayons imposée. Ils n'ont pas fait autre chose, me semble-t-il, que de demander d'imposer encore plus de taxes. Voyons quelles sont les dépenses qui peuvent être justifiées par le développement du Canada, ainsi que par les salaires et matériaux plus élevés, et voyons combien il y a là-dessus de profit net. Tout d'abord, je veux mettre la situation au clair. J'aimerais à déterminer une fois pour toutes quelle peut être ici la part de responsabilité du gouvernement. J'ai devant moi un état des dépenses et recettes de 1896, ainsi qu'un état des dépenses et recettes de l'an de grâce 1903. Je prétends, M. l'Orateur, que, déduction faite des comptes en double qui n'ont pas coûté un seul sou au pays, et qui ne sont qu'une question de comptabilité, le résultat total est que l'augmentation des dépenses n'est pas de 14 millions, mais plutôt de 7 millions. Et je suis prêt à en rendre compte. Toutes les dépenses du Yukon sont défrayées par le revenu supplémentaire que nous retirons de ce territoire, et les anciennes provinces du Canada n'ont pas pour cela à contribuer un seul sou. Il n'y avait pour ces dépenses, en 1896, aucun équivalent. Les dépenses se rattachant aux chemins de fer et aux canaux, et aux perceptions sur les travaux publics, se sont élevés en 1896 à $3,594,000.

Nous avons aujourd'hui à payer $3,750,000, mais d'un autre côté nous avons reçu, sous forme de revenu supplémentaire, $3,500,000, cette différence résultant de ce que nos canaux sont maintenant libres de péages, et que nous ne retirons plus un seul sou de ce chef. Nous dépensons, pour les postes, $440,000 de plus qu'en 1896 : et nous retirons de ce chef, $1,430,000, de plus qu'en 1896.

M. CLANCY : Par une augmentation de la taxe postale.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Par une augmentation de la taxe postale, dites-vous ? Vraiment, je ne vois pas comment on peut m'interrompre par un semblable enfantillage, car si mon honorable ami paie un supplément de taxe postale, il est bien le seul, par tout le Canada, à le faire. Pour le fonds d'amortissement, qui en réalité n'est qu'un compte en double, nous avons payé, en 1903, $563,000 de plus qu'en 1896, et l'intérêt sur nos placements nous a donné $650,000 de plus. Nos dépenses de douane représentent naturellement $335,000 de plus, mais d'un autre côté le revenu de la douane représente près de $17,500,000 de plus. Pour diverses autres choses nous dépensons $700,000 de plus, mais nous retirons aussi de ces diverses sources près d'un million de plus. Si ces honorables messieurs de la gauche veulent bien se donner la peine d'additionner tout cela——

Une VOIX : Ce n'est vraiment pas la peine.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Il en coûterait peut-être à ces honorables messieurs, mais je n'en suis pas moins très heureux de pouvoir leur faire connaître tout cela, car ce n'est certes pas la lecture de leurs journaux qui va les édifier à cet égard. Nous avons entré en compte, au débit, $7,290,000, et $7,780,000 au crédit. Il reste $7,000,000 dont nous avons à rendre compte. Je suis prêt à soumettre ces 7 millions à l'enquête la plus minutieuse que

pourraient faire ces honorables messieurs. Voyons donc ce qu'il en est. Ainsi que ces rapports le démontrent, nous avons dû dépenser un demi-million pour l'immigration, et pour les services de l'agriculture et de la quarantaine se rattachant à l'immigration. Un autre demi-million a été consacré à l'amélioration du service d'éclairage du Saint-Laurent afin de rendre cette grande voie de commerce aussi sûre que possible. Un autre demi-million est allé au Nord-Ouest — et nous n'aurions jamais pu mieux le dépenser — afin de faciliter aux populations de ces territoires, où 400,000 immigrants ont afflué depuis quelques années, l'administration de leurs affaires. Toutes ces dépenses sont non seulement justifiables, mais ont été aussi une grande source de profits. Nous avions été remboursés au centuple pour toutes ces dépenses que nous avons faites pour l'immigration, ainsi que pour aider les territoires du Nord-Ouest à gérer leurs affaires. Voyons, par exemple, ce que nous avons reçu, en effet de colons, qui peuvent être considérés pour ainsi dire comme un don purement gracieux fait au Dominion du Canada. Les effets apportés par les nouveaux colons, depuis cinq ans, représentent les valeurs suivantes:

Année.	Valeur.
1899.	$2,800,000
1900.	3,065,000
1901.	3,740,000
1902.	4,580,000
1903.	6,442,000

Soit en tout dix-sept ou dix-huit millions dont on nous a fait don gracieusement, en retour des sommes insignifiantes que nous avons dépensés. Et remarquez bien que ces dix-sept ou dix-huit millions ne sont probablement pas le cinquième du capital que ces gens-là nous ont apporté. En effet, ce qu'il y a ici de particulièrement notable, c'est que ces nouveaux colons appartiennent pour la plupart à une classe assez aisée, et qu'en outre de leurs effets personnel ils apportent aussi un capital considérable qui nous est d'un grand secours pour le développement du pays. Et tout cela n'est rien encore à côté de la plus-value représentée par ces immigrants mêmes. A-t-on jamais songé à la valeur réelle que pouvaient bien représenter ces 400,000 nouveaux colons ? Sait-on quelle augmentation de revenus ces immigrants nous représentent ? Quelle valeur faut-il vraiment attacher à ce surplus de population de 400,000 habitants, appartenant aux meilleures classes ? Il peut être ici intéressant, eu égard à la classe d'immigrants que reçoivent actuellement les Etats-Unis, de relever, d'après les rapports du ministre de l'Intérieur, à quelles nationalités appartiennent ceux qui se fixent actuellement au Canada.

Je n'ai pas le temps de fournir autant de détails que je désirerais, et je me contenterais de parler des 128,000 immigrants qui nous sont arrivés l'année dernière. Sur ces 128,000 immigrants, la Grande-Bretagne en a fourni 41,000, et 49,000 sont venus des Etats-Unis. Il nous en est venu 10,000 de Suède et de Norvège, de l'Allemagne, de la France et de la Belgique, et ces colons étaient tous de première classe. Sur ces 128,000 émigrants, 100,000 venaient des premiers pays de l'Europe.

Voyons maintenant de quels colons s'est composée l'immigration qui a afflué aux Etats-Unis. Je prends mes chiffres dans le Stateman's Year Book de 1904, et je vois qu'alors que 80 pour cent au moins de nos immigrants appartenaient aux races du nord, qui sont les meilleures races d'Europe, ces races n'ont été représentées aux Etats-Unis que par guère plus de 20 pour cent, soit 180,000 sur un total de 850,000. Notre immigration représente 80 pour cent de colons de première classe, alors que nos bons amis de la république voisine ne reçoivent qu'environ 20 pour cent de cette classe de nouveaux citoyens. Je puis ajouter—et tout ce qui a trait à la valeur de ces immigrants est de la plus grande importan-

ce—que les rapports que j'ai en main démontrent que la plus grande partie de ces immigrants se compose de jeunes gens ou d'adultes dans toute la force de l'âge. Voilà la vraie manière de développer les richesses d'un pays.

Si vous pouvez envoyer 100,000 colons de cette trempe dans le Nord-Ouest ; si vous pouvez leur fournir des terres ; si vous pouvez aussi leur donner des facilités de transport, on ne saurait jamais trop s'exagérer ce que tout cela représente pour nous en accroissement de revenu, et en accroissement de commerce, tant domestique qu'étranger.

Les temps sont changés. Nous retirons maintenant ce que nous avons perdu dans les dix-huit années écoulées de 1878 à 1896. Nous retirons ce que nous avons perdu, et nous gardons ce que nous retirons ainsi.

L'IMMIGRATION — Comparaisons suggestives.

Je vais, maintenant, M. l'Orateur, aborder un sujet qui, j'en ai bien peur, ne sera pas du goût de ces chers messieurs de la gauche, et cependant il est nécessaire que j'y arrive. Je désire comparer le nombre d'immigrants qui nous viennent actuellement, et qui se fixent parmi nous en permanence, avec les résultats que nous avons retirés de l'immigration de 1880 à 1890. Durant ces dix années, s'il faut s'en rapporter aux chiffres fournis par ces messieurs de la gauche, il nous est arrivé en tout 886,000 immigrants :

Année.	Nombre d'immigrants.
1881.	47,000
1882.	112,000
1883.	133,000
1884.	103,000
1885.	79,000
1886.	60,000
1887.	84,000
1888.	88,000
1889.	91,000
1890.	75,000

Voilà ce dont font foi les rapports de ces honorables messieurs de la gauche, et on a eu bien soin aussi de faire la distinction entre les immigrants ayant déclaré leur intention de se fixer au Canada, et ceux qui n'étaient ici que de passage et se rendaient aux Etats-Unis. En toute conscience, l'augmentation de notre population, pour la période écoulée de 1880 à 1890, aurait dû représenter un million d'habitants. Je m'en tiendrai, pour l'instant, au recensement fallacieux de 1844, dont je parlerai dans un instant. Mais je n'accepte ces chiffres, remarquez bien, que pour les fins de cette discussion. On a prétendu, dans ce recensement que la population du Canada s'était accrue, de 1880 à 1890, de 500,000 habitants. Il est très douteux que cette augmentation ait été de plus de 300,000 habitants, mais je vais donner à ces messieurs de la gauche le bénéfice du doute, ce qui est une fantaisie que je puis fort bien me permettre. D'après leurs propres chiffres, s'ils ont gagné 500,000 habitants en ces dix ans, ils se trouvent d'autre part en avoir perdu 1,386,000. Ils nous ont amené 886,000 immigrants, et il y a lieu de tenir compte d'une augmentation naturelle d'un million d'habitants. Où sont donc allés ces immigrants ? Au lieu de nous montrer une augmentation de 1,886,000, tout ce qu'ils peuvent produire c'est une augmentation de 500,000 ; soit une perte, sur leurs propres chiffres, de 1,386,000. Que sont donc devenus ces immigrants ? Il y en a 700,000 dont on ne peut trouver aucune trace, et on en trouverait à peine 140,000, venus durant cette période décennale, qui soient restés au Canada. Même en faisant une large part aux décès, il est évident que nous avons dû perdre 700,000 de ces immigrants. J'avais cru, durant longtemps, que ces chiffres étaient purement fantaisistes, et que ces immigrants n'étaient jamais venus. Je dois reconnaître aujourd'hui qu'ils sont venus, mais qu'aussitôt qu'ils eurent vu ce qui en était, ils s'empressèrent de décamper, ce qui nous fournit l'occasion d'apporter une légère variante

aux mots célèbres de César : "Veni, vidi, fugi". Et quant à nos propres gens, qu'en a-t-on fait aussi ? Allez les chercher à Boston, à Buffalo, à Chicago, dans les Dakotas, dans le Minnesota, dans le Michigan. Consultez les chiffres du recensement des Etats-Unis, et vous y verrez que le Canada a perdu 440,000 des siens durant ces dix ans.

Voici exactement ce qui en est. Au cours des trente années écoulées de 1870 à 1900, nous avons perdu par l'émigration :

	Emigrés.
Période décennale, 1870-80. . .	347,059
" " 1880-90. . .	443,070
" " 1890-1900 (principalement entre 1890 et 1897.	445,551
En tout.	1,235,680

Le recensement américain de 1900 a constaté qu'il y avait à ce moment là aux Etats-Unis :

	Individus.
Nés de pères et mères canadiens	522,301
Nés de pères canadiens. . . .	425,617
Nés de mères canadiennes. . .	344,470

Je tiens à faire remarquer ici à la Chambre que je considère non seulement les augmentations dont les rapports font mention, mais que je fais aussi entrer en ligne de compte les pertes causées par les décès, et qu'il est nécessaire de remplacer si l'on veut savoir exactement à quoi s'en tenir au sujet de ce recensement des Etats-Unis.

Pourquoi les Canadiens émigraient.

M. CLANCY : L'honorable ministre doit savoir pourtant qu'il devrait lui-même assumer la responsabilité de tout cela.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Vraiment ! Mais, était-ce moi qui gouvernais le Canada, en ce temps-là? A son grand détriment, le pays crut bon dans le temps de rejeter le gouvernement honnête et efficace dont Alexander Mackenzie était le leader, et je regrette d'avoir à dire qu'il a dû payer chèrement son erreur. Veuillez bien remarquer, M. l'Orateur, que ceux qui ont quitté le Canada durant cette période de dix ans appartenaient à la fleur de notre jeunesse. Nous avons donné de l'or pour recevoir du cuivre en retour. Ces honorables messieurs de la gauche auront beau se retourner en tous sens, les faits sont là dans leurs propres rapports du recensement. D'autre part, ces chiffres sont confirmés par ceux du recensement des Etats-Unis ainsi que par ceux du dernier recensement du Canada. Et on me dit, M. l'Orateur, qu'il se trouve encore nombre de gens désireux de retourner à ce régime, et qui ne se gênent pas même de qualifier du nom d'hommes d'Etat ceux qui ont été, dans le temps, la cause première de tout cela. Je vais citer, entre autres, un fait des plus condamnables, et que personne ne peut nier. En 1896, c'est-à-dire dix ans après la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique,le nombre total des inscriptions d'homesteads n'était cette année-là que de 1,300—et ces inscriptions avaient été jusqu'alors en diminuant lorsqu'en 1903 nous avons délivré 31,000 inscriptions.

Et ces honorables messieurs ont l'audace de réclamer parce que j'ai dit que le pays était saigné à blanc. C'est bien pourtant l'exacte vérité, M. l'Orateur. Ces honorables messieurs ignorent-ils donc que pendant les trente années qui se sont écoulées de 1870 à 1900, le Canada a perdu un million et quart de ses habitants ? Les faits sont là ; on peut les vérifier dans les rapports des Etats-Unis et dans nos propres rapports. Et il vous faudra aussi prendre en considération, si vous voulez savoir au juste à quoi vous en tenir, que les rapports des Etats-Unis mentionnent qu'en plus des 1,181,000 Canadiens se trouvant aux Etats-Unis à l'époque du recensement, il y en avait 502.000 qui ont déclaré être nés de parents canadiens, 400,000 dont les pères étaient des Canadiens, et probablement autant dont les mères

étaient des Canadiennes. Je regrette que ces choses soient vraies, mais il ne sert à rien de dissimuler la vérité. J'attire aussi l'attention sur une circonstance tendant à démontrer que l'alarme qu'on a ressentie en certains quartiers, au sujet de la natalité, n'avait aucune raison d'être. Comment, en vérité, aurait-on pu montrer des chiffres satisfaisants, sous ce rapport, quand nous perdions chaque année près de 50,000 adultes ? Mais je n'ai aucun doute que les femmes du Canada vont être maintenant à la hauteur de la situation et qu'elles feront dignement leur devoir. Remarquez bien, encore une fois, je n'ai rien avancé ici à la légère. J'ai, pour établir mes chiffres, le record des dix-sept ans écoulés de 1878 à 1896, ainsi que le record des sept dernières années.

Les Dépenses sont modérées.

Mais revenons-en à nos dépenses. Je suppose que personne ne niera qu'une dépense d'un demi-million pour les phares est une dépense utile et productive. Nous dépensons, il est vrai, aujourd'hui, un million de plus par année, pour la milice, qu'en 1896, alors que nos corps de milice étaient réduits à la besace. Eh bien, M. l'Orateur, si nous avons de l'argent, pourquoi ne pas le dépenser. Nous ne dépensons en somme, pour la défense du pays, que 33 cents par tête sur une population de 6,000,000 d'habitants, et je dois admettre que ces honorables messieurs de la gauche n'ont jamais jusqu'ici élevé la voix contre cette dépense. Je prétends qu'un nouveau million est bien le moins à quoi on doive s'attendre avec l'augmentation de notre population.

J'en arrive maintenant à l'item de $3,000,000, pour les travaux publics. C'est toujours ici qu'on est le plus exposé à des attaques. Je ne veux pas dire que le gouvernement ne se soit pas parfois montré trop généreux pour ses amis, et aussi pour ses adversaires, car beaucoup d'argent a été dépensé pour des travaux publics dans les circonscriptions de nos adversaires, bien qu'on ait agi fort rarement de même à notre égard alors que nous étions dans l'opposition. Je reconnais que les excédents considérables offrent un certain danger. J'admets que le gouvernement puisse avoir été un peu trop généreux, et que ses amis puissent avoir été un peu trop exigeants dans leurs demandes ; mais, après tout, l'augmentation avait ici parfaitement sa raison d'être. Ces dépenses sont pour une bonne part imputables sur le capital. Il ne serait pas juste d'établir aucune comparaison entre les dépenses de 1896 et celles de 1903. Chacun sait qu'elles avaient été réduites à un point tel qu'il était devenu impossible de maintenir efficacement les services publics. Je vois qu'en 1890 la moyenne des dépenses pour les travaux publics s'est élevée à $2,250,000. Les $3,000,000 que nous dépensons aujourd'hui me semblent peu de choses de plus, toutes proportions gardées. Je crois avoir parfaitement droit d'ajouter 25 pour cent pour l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et des matériaux. Tous ceux qui ont entrepris des travaux de construction depuis trois ou quatre ans, savent que je me tiens ici plutôt au-dessous qu'au-dessus. Si vous ajoutez à cela $1,000,000 pour l'augmentation de la population, cela vous donne exactement $4,000,000. Ainsi donc, il est absolument avéré qu'en tenant compte de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et des matériaux, ainsi que de l'augmentation de la population, nous ne dépensons pas plus aujourd'hui que nous ne dépensions pendant les douze années qui ont précédé 1896. Il est bon de faire remarquer que notre revenu net a presque quadruplé dans l'intervalle. Je dois dire aussi que cette dépense diffère de la plupart des autres dépenses, parce qu'elle ne grève en rien nos frais permanents, et qu'on peut, au besoin, la réduire considérablement. Si j'ai aussi un conseil à donner à mes collè-

gues, c'est de leur faire observer qu'ils feront bien de toujours tenir cette dépense dans des limites raisonnables.

Les Dépenses par tête et la Dette par famille.

Je veux appliquer maintenant à tout cela ce qu'on appelle l'épreuve progressive, Je prends les dépenses moins les comptes en double, pour 1895 et 1903, et les dépenses de 1896 et 1903. Pour des raisons que j'expliquerai par la suite, je crois que la différence de population entre 1895-96 et 1903-1904, représente pleinement 1,200,000. Je ne crois pas que notre population dépassait, dans le temps, 4,800,000 habitants, et je ne crois pas non plus, qu'elle atteigne actuellement 6,000,000. Mes déductions ne sont pas rigoureusement mathématiques, mais je vais vous les donner telles quelles. En déduisant les $7,000,000 de comptes en double de l'année 1895, le gouvernement d'alors se trouve avoir dépensé $38,000,000. Nous avons dépensé, en 1903, environ 44,000,000. Cela donnerait $7.92 par tête en 1895, contre $7.33 par tête en 1903. Le même calcul nous donnerait $7.70 par tête en 1896 contre $7.33 en 1903. Je n'attache pas grande importance à cela, mais pour peu que ces honorables messieurs veuillent entrer dans ces détails, nous sommes prêts à les suivre.

Je vais maintenant envisager la question d'un peu plus haut en considérant la dette par famille. Et ici,encore, je crois que le ministre des Finances s'est montré un peu trop généreux envers ses adversaires. Quand nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons dû prendre la succession de plusieurs travaux très coûteux qui n'avaient pas été terminés.

Il y avait des subventions considérables à payer à des chemins de fer. et il nous fallait aussi déponser de fortes sommes pour terminer nos canaux,sans compter que nous avions dû en outre prendre à notre charge divers autres travaux d'utilité publique. Mon honorable ami n'a tenu aucun compte de tout cela, bien qu'on puisse ainsi expliquer une bonno partie des excédents que nous avons accumulés. Si l'on fait table rase de tout cela, je supposerai que la dette était de $258,000,00 en 1896, et qu'elle est encore aujourd'hui à peu près à ce même chiffre.

Comment expliquer cela ? Eh bien,en estimant notre population à 4,800,000 en 1896, la dette pour chaque famille se trouvait représenter cette année-là environ $270. En cet an de grâce 1904, cette même dette ne dépasse pas, si les chiffres de mon honorable ami sont exacts, $215 ou $216. La dette nette, par famille, est donc d'environ $50 de moins aujourd'hui qu'en 1895.Je regrette de voir que ces honorables messieurs de la gauche ne goûtent aucunement ces sortes de statistiques, mais cela n'a rien qui doive nous étonner. Nous savons tous qu'il y a un certain personnage qui a horrèur de l'eau bénite. J'ai bien peur, aussi,qu'il nous faille faire appel à un exorcisme très puissant—et si j'en juge par les nombreux sièges vacants que je vois à la gauche de cette Chambre, j'ai dû employer ici un exorcisme de cette nature—pour déloger les démons de l'ignorance, des préjugés, de l'envie, de la haine, de la malice et du manque de charité, qui animent ces honorables messieurs chaque fois qu'il leur arrive de jeter les yeux sur le bien que ce gouvernement a accompli depuis qu'il est arrivé au pouvoir.

Les Fraudes du Recensement de 1891.

Je veux maintenant dire quelques mots du recensement do 1891. Peu à peu, degré pas degré, au fur et a mesure que l'enquête se poursuit, nous relevons dos preuves de fraude, d'imprévoyance et de stupidité incroyable dans la préparation de ce recensement. Non seulement ces chiffres ont été fabriqués de toutes pièces pour les données relatives à la population, mais en outre d'une façon des plus atroces pour ce qui a trait à la statistique industrielle. La dernière fois que j'ai parlé sur ce sujet, il m'a été impossible de don-

ner tous les détails voulus sur certains arts industriels, parce que l'enquête n'était pas encore alors suffisamment avancée. Mais je puis maintenant donner ces détails. Prenons d'abord l'industrie de la fabrication des tapis. S'il faut s'en rapporter au recensement de 1881, il y avait cette année-là, au Canada, 11 manufactures de tapis. En 1891, le chiffre de ces établissements s'était accru à 557 ce qui est absolument anormal. La Chambre sera sans doute, intéressée de savoir comment ces établissements étaient exploités, et comment on en était arrivé à un résultat si phénoménal. Le temps me manque pour passer en revue tous ces établissements, et, par déférence pour mon honorable ami le leader de l'opposition—que je regrette de ne pas voir à son siège—je donnerai la préséance à la Nouvelle-Ecosse. En 1891, il y avait, dans la Nouvelle-Ecosse, 106 établissements industriels consacrés à la fabrication des tapis. Le capital d'exploitation de ces 106 manufactures réunies s'élevait à $833 soit une moyenne de $8.25 chacune. Je n'hésite pas à reconnaître que les agent recenseurs paraissent s'être donné beaucoup de peine. On a indiqué soigneusement les différentes sommes totales représentées par les salaires, la matière brute, la production et le capital fixe des terrains. Le montant de ce capital fixe s'est élevé à $570. Les salaires ont représenté $7,355, soit $70 par année pour chaque ouvrier, ou une moyenne d'environ $1.25 par semaine. Je suis heureux d'annoncer que c'est la Nouvelle-Ecosse qui est la première en cette industrie, bien que d'autres provinces la suivent d'assez près. La province d'Ontario , qui d'habitude est portée aux oxtravagances, comptait alors 344 manufactures de tapis, représentant $114,000 en capitaux d'exploitation, c'est-à-dire $300 pour chaque manufacture. Mais ce sont nos populations si industrieuses des provinces maritimes qui occupent ici le premier rang.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, il y avait 2 établissements industriels de ce genre exploités par 3 hommes et 22 vieilles femmes, donnant une recette annuelle de $2,000 pour les 25, soit dans la proportion de $30 par année. Est-ce que les honorables députés veulent d'autres détails ? Dans ce cas, je puis leur en donner.

Quelques DEPUTES : Continuez.

On majore le nombre des Manufactures.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Très bien. Je suis toujours prêt à obliger les gens. En feuilletant un peu plus loin —et remarquez bien que ce sont là de simples échantillons pris au hasard — je constate que les établissements industriels de tissage en Canada s'élevaient en 1891 à 2,085. Le total du capital d'exploitation est donné comme étant de $67,000, soit une moyenne de $33 par chaque établissement industriel. Ces établissements étaient exploités par 409 hommes, 1,916 femmes et environ 120 garçonnets et fillettes. Si nous appliquons ici la doctrine de la moyenne, si chère à mes honorables amis, il semble que les 2,085 établissements ont dû employer chacun environ un homme et un quart, ou femme, ou enfant selon le cas. Mais, pour qu'il n'y ait pas de jalousie, je dois dire que, bien qu'en fait d'établissements industriels pour la fabrication des tapis, la palme appartienne à la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick se distingue également sous le rapport des établissements industriels faisant de la tisseranderie. Le Nouveau-Brunswick avait 371 établissements industriels de tissage—et voyez l'esprit d'économie de mes honorables amis du Nouveau-Brunswick, le capital d'exploitation que ces établissements ont nécessité d'élevait à $189, soit une proportion de 50 cents par établissement. Et ces 371 établissements industriels, d'après le même volume véridique, ont distribué $14,500 en salaires, ce qui fait, autant que je puis calculer approximativement, environ $38 par année ou 75 cents par semaine pour cha-

cun. Et ce n'est pas tout, tant s'en faut. Il y a là une particularité très agréable, sur laquelle je veux appeler l'attention de la Chambra. Vous avez ici une expansion industrielle sans égale, quelque chose que je n'ai jamais vu, dont je n'ai jamais entendu parler ; quelque chose dont mes lectures ne m'ont jamais donné le moindre exemple—et j'ai pendant do longues années fait des études de statistique — c'est qu'il n'y a jamais eu le moindre froissement entre le capital et le travail. Je suis heureux de dire qu'il y a eu absence complète de grèves, pas la moindre attaque, si ce n'est peut-être quelque attaque de paralysie, ce qui n'a pas lieu d'étonner, étant donné que la plupart de ces établissements industriels étaient attaquées par l'âge. Quant à une agitation en faveur d'une augmentation des salaires ou d'une diminution des heures de travail, cela était absolumont inconnu. Patrons et employés étaient non seulement unis,mais il est littéralement vrai qu'ils étaient l'unité même. J'ignore qui est chargé des imprimés électoraux chez nos adversaires : mais, si c'est mon honorable ami de Leeds (M. Taylor), je suis tenté de lui faire une offre sportive. Voici une occasion suporbe pour un document électoral. Il n'est pas du tout nécessaire d'être aussi ingénieux que mon honorable ami de Leeds (M. Taylor) ou mon honorable ami de Lennox (M. Wilson) pour imaginer des titres tels que "Aurore et Déclin de l'Industrie du Tissage des Tapis," démontrant l'expansion de cette industrie qui, du chiffre pitoyable de 11 établissements,s'est élevée au chiffre de 577. Et Monsieur l'Orateur, voici un détail additionnel qui n'est pas encore en la possession de la Chambre, et que je crois de mon devoir de vous donner—vous avez vu, sous l'influence déprimante de l'administration libérale, et do la préférence britannique, je suppose, 350 établissements industriels pour la fabrication des tapis réduits à 10. Il est vrai que ces 10 semblent avoir produit beaucoup plus que les 557,mais c'est là un simple détail tout à fait indigne de l'attention de l'honorable député. Mon offre est celle-ci : Je crois qu'un document électoral des plus admirables, démontrant les merveilleux effets de la politique libérale pourrait être rédigé. Si mon honorable ami veut me donner une garantie qu'il paiera l'impression et verra à la distribution, je l'écrirai moi-même.

M. CLNACY : Est-ce que le très honorable ministro l'affranchira ?

Sir RICHARD CARTWRIGHT: J'allais dire que j'aurai le soin de faire des arrangements avec le directeur général des Postes, afin que, si le document ne peut-être complètement distribué durant la session, il me soit possible de le faire expédier franc de port.

On grossit le chiffre de la population.

Dans une occasion précédente, j'ai démontré à la Chambre—et pour prouver mon assertion, j'ai déposé sur le bureau de la Chambre un nombre considérable de documents—que ce recensement de 1891 avait été conduit avec une énergie tellement remarquable que les agents recenseurs, dans vingt et un comtés de la province de Québec, avaient pu trouver en deux mois 40,000 âmes de plus que les autorités paroissiales n'avaient pu en découvrir. Vous avez donc ici les grands triomphes de la politique nationale—557 établissements industriels créés de toutes pièces et à très bas prix ; puis vous avez la découverto de 40,000 personnes dont l'existence était inconnue auparavant.

On agrandit la Province de Québec.

Mais ce n'est pas tout ; il y a encore un exploit plus admirable. Au cours de l'examen, que j'ai fait, et de l'examen que mon honorable ami a fait de ce rensensement, nous avons découvert que nous étions loin d'avoir apprécié à leur juste valeur l'énergie et l'habileté avec lesquelles le recensement de 1891 avait été dirigé. Il me fait plaisir, mon-

sieur l'Orateur de donner certains détails à la Chambre. Si mes honorables amis de la gauche veulent se donner la peine de consulter le premier volume du recensement de 1891, ils constateront que la superficie totale de chaque comté y est donnée. S'ils consultent le deuxième volume que j'ai ici, ils y trouveront également donné en détail le nombre d'acres occupés dans chaque comté. M. l'Orateur, les résultats sont vraiment remarquables, Après avoir ajouté 40,000 âmes à la population du Bas-Canada, je suppose que l'on a cru devoir loger quelque part ces 40,000 âmes. Et voici comment on semble l'avoir fait : D'après le premier volume du recensement, le comté de Bagot contenait 214,840 acres.

Mais, dans le second volume, nous voyons que ces braves habitants de Bagot occupent un espace de 274,654 acres — et tout le détail est là : tant en jardins, tant en champs, tant en pâturages, et ainsi de suite. Ces messieurs de la gauche semblent discuter les faits. Voici les détails tout au long. Je leur donne Bagot comme exemple. Au rapport de l'arpenteur, comme je l'ai dit, Bagot contenait 214,840 acres ; mais, au dire des recenseurs, c'était 274,645 ; savoir : 191,000 acres de terres améliorées, 132,000 en culture, 57,000 en pâturages, 56,000 en bois et forêts, et 1,700 en vergers et jardins. Et l'on continue ainsi. Beauharnois, selon les arpenteurs, n'avait qu'une superficie totale de 89,280 acres, et l'on convertit ce chiffre en 114,564 ; Chambly avait 87,319 acres, il en aura 101,105 ; Deux-Montagnes avait 165,187 acres on lui en donne 183,-402 ; les 51,505 acres d'Hochelaga deviennent 74,800 ; les 120,960 d'Iberville seront 139.191.

Et ainsi de Jacques-Cartier, Laprairie, L'Assomption, Laval. Lévis, Napierville, Québec, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Soulanges, Trois-Rivières, Vaudreuil, Verchères et Yamaska ; tous ces comtés ont reçu de la main de ces messieurs une augmentation d'un dixième ou approchant. La superficie totale de ces comtés, d'après le premier volume du recensement, est de 2,624,003 acres, tandis que, d'après le second volume du recensement, l'étendue totale des terres occupées est de 3,015,083 acres.

En vérité, M. l'Orateur, c'est là ce que j'appelle un remarquable exploit. Si, comme beaucoup l'ont pensé, celui-là mérite de grands éloges qui fait venir deux brins d'herbe où, jusque-là, il n'en poussait qu'un seul, quelles louanges trop grandes pourrait-on décerner à celui qui a trouvé le moyen, dans le Bas-Canada, de tirer de rien 400,-000 acres de terre. Eh quoi ! M. l'Orateur, ces généreuses personnes ont ajouté à la superficie totale de la province de Québec deux comtés entiers aussi étendus que ceux de Nicolet ou de Bagot.

Je sais que cette génération est incrédule ; je sais que c'est un lieu commun de dire que l'âge des miracles est passé ; mais, à bas les sceptiques ! l'âge des miracles, nous y sommes. Il ne faut que les montrer. Etant donné une administration conservatrice, une politique dite nationale, un commissaire du recensement capable et connaissant bien son affaire, tout aussitôt le miracle se produit. De 11 établissements industriels, vous en extrayez 550: vous découvrez 40,000 personnes qui viennent de nulle part ; de rien, vous créez 400,000 acres de territoire, Que mon honorable ami le ministre de l'Agriculture en fasse autant, s'il le peut. Je sais quel administrateur zélé, capable et puissant il fait. Je sais qu'il a ajouté millions sur millions à la richesse agricole du pays, et j'ai toute confiance qu'il continuera ses exploits et fera mieux encore. Mais, nous avons son recensement, qui, ainsi que l'en ont informé ces messieurs de la gauche, a coûté deux fois autant que celui de 1891. Où sont ses 557 établissements industriels sortis de 11 ? Où a-t-il découvert 40,000 âmes de plus que n'en ont trouvé les autorités paroissiales ? Où a-t-il pris 400,000 acres de territoire de plus que les ar-

penteurs n'en ont mesuré dans la province de Québec ?

Contraste entre les deux politiques.

Voilà pour le passé. Un mot ou deux maintenant quant à l'avenir. Et ici encore, je l'avouerai, je ne veux pas trop compter sur la continuation de la prospérité dont nous jouissons en ce moment. La fortune jusqu'ici nous a beaucoup favorisés ; j'espère que cela continuera ; mais il n'y faudrait pas trop absolument faire fond. Voyons la politique que prêche l'opposition : voyons, d'un autre côté, celle que nous défendons. Qu'a fait dans le passé le parti libéral ? Il a diminué les impôts et augmenté le revenu. Et le parti conservateur, qu'a-t-il fait ? Il a augmenté les impôts et diminué le revenu. Sa politique a été mise à l'épreuve pendant dix-huit ans, et vous avez vu ce qu'elle a produit. Qu'est-ce que nous disent ces messieurs, en résumé ? Ceci : Nous ne pouvons pas nier que votre politique n'ait eu du succès, beaucoup de succès ; par conséquent, changeons-en ; retournons au bon vieux temps, quand le commerce grandissait à raison d'un demi pour cent ; quand la population demeurait stationnaire ; quand le produit de l'impôt tombait dans le gousset des particuliers ; quand la corruption de nos mœurs politiques était devenue un sujet de moquerie pour le reste du monde civilisé ; quand ces hommes livraient un empire à un groupe de concessionnaires de voies ferrées pour une somme moindre que ne devaient coûter à ces derniers les opérations du tracé. Sûrement, si vous voulez retourner à ce bon vieux temps, ils sont les vrais hommes qui pourront vous y ramener.

A leur sentiment, les cultivateurs seraient trop prospères, et il est temps, déclarent-ils de les saigner ; l'excédent est trop considérable, les impôts trop peu élevés ; il entre trop d'argent dans le Trésor, il en va trop peu ailleurs ; ils voudraient réduire l'excédent, augmenter les taxes pour enrichir le petit nombre aux dépens de la masse. De nouveau, nous présentons ces deux politiques au peuple, pour qu'il ait à faire son choix. Elévation du tarif, abaissement des revenus, telle est la politique dont dix-huit années d'épreuves ont démontré l'insuffisance, politique qui a fait sortir du pays un million de nos meilleurs citoyens et nous a fait perdre un autre million d'immigrants qui, dans d'autres conditions, seraient venus s'établir sur nos bords, politique qui favorise les grandes importations, politique de stagnation. Ces messieurs désirent-ils savoir ce que la politique dite Nationale a fait pour nous ? J'ai ici un petit mémoire fort curieux et très intéressant. Entre 1860 et 1870, comme tous le savent, les Etats-Unis ont été visités par une terrible guerre civile, dont les effets dévastateurs se sont surtout fait sentir dans la Virginie, le Tennessee, les Carolines, la Géorgie, l'Alabama, la Louisiane, la Floride, le Texas, le Mississipi et le Missouri. Dans ces douze ou quinze Etats que je viens d'énumérer, quel a été, M. l'Orateur, l'effet de cette guerre pendant ces dix années ? En 1860, leur population était de 9,849,000 âmes; en 1870, elle était de 11,166,000 âmes. Ces Etats avaient donc augmenté leur population de près de 1,316,000 habitants. Le point sur lequel je désire appeler l'attention, c'est que, dans ces treize Etats du sud, qui, pendant quatre ans, ont eu à supporter le choc d'une guerre dévastatrice, qui, pendant six autres années, ont été livrés à la clémente discrétion de législateurs négrophiles et d'administrateurs de pacotille, l'augmentation de la population— même en supposant, ce que je n'admets pas, que les états des recensements de 1880 et de 1890 soient exacts—a été beaucoup plus considérable, durant ces quatre années de guerre civile et ces six années de régime négrophile, qu'elle ne l'a été au Canada après dix années de mauvaise administration conservatrice. La gauche désire-t-elle établir cet état de choses ? Le pays le désire-t-il ? Là sont ceux qui s'y emploieront.

Bienfaits de la politique libérale.

Maintenant, M. l'Orateur, quelle est la politique libérale ? Comment nous proposons-nous d'assurer la continuation de cette prospérité et de maintenir le courant d'immigration qui se dirige vers nous ? Que ces messieurs veuillent bien écouter, comprendre et s'instruire, s'ils le peuvent. Que nous proposons-nous de faire pour augmenter la richesse nationale de ce pays ?

Une VOIX : Taxer.

Sir RICHARD CARTWRIYHT : Non, nous nous sommes appliqués à réduire les taxes.

M. HENDERSON ; Vous n'y avez guère réussi.

Sir RICHARD CARTWRIGHT: L'honorable député sait-il, quelqu'un de ces messieurs s'est-il aperçu que l'effet du tarif de préférence a été l'année dernière de réduire de 30 à 18 pour cent la proportion des impôts? Sinon, qu'il consulte le rapport du ministère du Commerce, et il pourra s'édifier sur ce point.

Notre politique est simple, sage et va droit au but.

En premier lieu, nous voulons amener au pays une forte immigration et ouvrir à la colonisation de vastes étendues de territoire. Nous voulons en deuxième lieu, assurer le peuplement continu de ce territoire, ce qui est un point très important ; nous voulons jeter un point sur les vides malencontreux qui séparent les parties peuplées du pays. Nous chorchons à produire une honnête rivalité entre les compagnies de chemin de fer, de manière que les colons puissent trouver un prix raisonnable pour leurs produits. Surtout nous entendons que le produit des taxes entre dans le trésor public.

Que fera pour nous cette politique de chemin de fer? Elle va ouvrir en tous sens 300,000 milles carrés à la colonisation. J'accorde que ce pays n'est pas tout bon, mais même les portions de moindre valeur ont encore des ressources. Il peut y avoir, je le concède, de nombreux bouts de territoire qui ne soient pas avantageux, mais il en reste beaucoup qui sont de très grande valeur et que la colonisation pourra mettre à profit.

Le Coût du Transcontinental.

Maintenant un mot sur les responsabilités que nous assumons. Je veux faire voir combien, au pis aller,nous pouvons être appelés à dépenser. J'établirai une comparaison entre ces ressources actuelles et celles dont le parti conservateur pouvait disposer lorsque, il y a trente-trois ans, il s'est engagé dans une pareille entreprise. Ces messieurs ne se lassent point de nous répéter que sir John Macdonald a agi avec beaucoup de sagesse à cette époque. Les opinions peuvent varier là-dessus. Je vais dire tout de suite ce qu'il risquait et ce que nous risquons nous-mêmes. Je supposerai d'abord que nous ayons à exécuter seuls la totalité des travaux, sans que,—toujours par supposition,—nous ayons l'espoir d'en retirer des bénéfices—supposition que rien ne justifie. Je supposerai encore que ce chemin doive coûter cent, cent vingt ou même, si vous voulez, cent cinquante millions. J'ai tort, Monsieur l'Orateur, de supposer que ce chemin ne nous rapportera pas de bénéfices: dans peu d'années le Grand Tronc directement, et d'une manière indirecte la colonisation, nous feront gagner l'intérêt de l'argent que nous aurons dépensé. Je mets en fait que, si nous parvenons à ouvrir à la colonisation 300,000 milles carrés, il suffira, pour nous rembourser, d'une famille par lieue carrée ; une seule personne par mille nous revaudrait plusieurs fois nos frais. Si nous courons un risque, que dire de celui que nos devanciers ont couru. Que ces messieurs veuillent bien jeter les yeux sur les chiffres que je leur ai communiqués il y a quelque temps, et ils verront qu'en 1871 le revenu net de sir John Macdonald, déduction faite des charges échappant à son contrôle, ne s'élevait guère à plus de $88,000,000. Le nôtre excède 32 millions. Sir John

Macdonald, si l'entreprise eût été exécutée telle que projetée au début, risquait, au bas mot, $7,000,000; c'est-à-dire les neuf dixièmes au moins de son revenu. Pour nous, le risque se réduit tout au plus à 10 ou 12 pour cent de notre revenu. Je ne crois même pas que nous risquions rien d'approchant. Nous n'avons pas, à mon avis, le moindrement sujet de craindre que le Grand Tronc n'abandonne l'entreprise pour l'exécution de laquelle il s'est joint à nous. Il n'y a pas le moindre doute qu'une très grande partie de l'intérêt des sommes que nous allons dépenser nous aura été remboursée longtemps, bien longtemps avant que la prochaine période décennale ait pris fin. J'ai dit que notre revenu net est aujourd'hui quatre fois plus considérable que celui du Canada en 1871 ; j'ajouterai que, s'il y a élévation temporaire du taux de l'intérêt, tout porte à croire qu'il retombera, bien avant que nous ayons à faire de gros emprunts ; et, dans ce cas, l'argent ne nous coûtera pas la moitié de ce que sir John Macdonald a dû payer. Ajoutons qu'il est beaucoup plus facile maintenant de construire qu'il ne l'était à cette époque. Je me rappelle parfaitement les conditions dans lesquelles cette entreprise a commencé en 1871 : il n'y avait pas, du côté américain, une seule voie ferrée à moins de 300 milles de la frontière manitobaine, ou de 400 milles de la route projetée.

Nous avons dès le début assuré une large circulation à ce chemin. Une grande compagnie doit aider à la réalisation du projet, et le mouvement de population qui se dirige incessamment de ce côté ne se ralentira pas, nous pouvons en être sûrs.

Et puis, en dernière analyse, nulles concessions bien onéreuses ne s'attachent à ce chemin, quels que soient ceux qui le construisent ; nuls droits exclusifs à personne de construire des voies ferrées ; pas d'exemptions de taxes ; et l'Etat se réserve la règlementation absolue des prix de transport. Voilà ce que ces messieurs de la gauche appellent des riens. J'aimerais à entendre dire aux députés de l'Ouest, ce que l'on pense là-bas de l'importance des concessions faites au peuple. L'exode de notre population est enrayé ; il se fait une infusion de sang nouveau. Nous avons un excédant considérable. Comparativement aux risques encourus par l'administration conservatrice, avec l'entière approbation de ces messieurs de la gauche, ceux que nous courons sont bien peu de chose. L'afflux de la population dans cette région que nous allons ouvrir à la colonisation nous remboursera au centuple les pertes que nous pourrons faire.

Maintenant, monsieur l'Orateur, que vais-je dire à mes amis les honorables députés de la gauche ?

Une VOIX : Rien.

Une éloquente Péroraison.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Oh! vous, hommes de peu de foi, qui rejetez le moucheron et avalez chameaux sur chameaux ; aveugles qui conduisez des aveugles ; vous, messieurs, qui posez en hommes d'Etat conservateurs et connivez à des systèmes dont rougirait un démagogue ; vous, messieurs de la gauche, qui ne cessez de nous assourdir de vos sempiternelles protestations de zèle et de fidélité envers la mère-patrie, bien que vous n'ayez jamais fait une seule démarche pour le maintien du lien britannique ; vous, messieurs, qui admirez les institutions britanniques en théorie, non en pratique et qui avez réussi, à la perfection, à imiter les fraudes les plus condamnables qui aient jamais été inventées par les yankees ; vous qui leur avez emprunté les abominations de leur régime fiscal et le morcellement des collèges électoraux, vous êtes impuissants à rien apprendre. Faudra-t-il que je demande à M. l'Orateur la permission de faire apporter dans cette auguste enceinte un tableau noir, où je puisse démontrer à ces messieurs

que deux et deux font quatre, que 1871 n'est pas la même chose que 1903, qu'il y a tout un abîme entre 1896 et 1904, abîme aussi large et aussi profond, peut-être, monsieur l'Orateur, que celui qui sépare les blancs agneaux qui sont à votre droite des boucs, ou, pour être plus exact, des loups déguisés en agneaux,qui grincent les dents à votre gauche. Ils ont à un tel point, politiquement parlant, perdu le sens, qu'ils ne savent plus distinguer le blanc du noir, le juste de l'injuste, le vrai du faux ; et, ce qui rend leur condition encore plus pénible, c'est que si des personnes charitables, entendant parler de ce mauvais cas de cataracte politique, essayent, par pure philanthropie, de faire pénétrer quelques rayons de lumière dans leurs esprits enténébrés et leurs consciences plus enténébrées encore,ils déchirent et mordent la main qui voudrait les guérir. Les Saintes Ecritures nous renseignent, monsieur l'Orateur, sur le sort réservé à ceux qui jettent des perles devant les pourceaux et je sais par expérience ce que peuvent espérer les réformateurs qui sèment mal à propos les vérités économiques. A mes amis libéraux, je dirai : Rappelez-vous ce qui advint aux enfants d'Israël au moment d'entrer dans la terre promise. Ils se virent menacés par les Madianites et en grand danger de tomber victimes des artifices de leurs femmes. Gardez-vous du grand nombre de ceux qui tournent autour de notre camp depuis 1896, cherchant à prendre tout et n'offrant rien en retour. Ils feront de vous leur jouet ; ils ne tendent qu'à vous dépouiller et à vous vendre.

Pour moi, je défie la plus rusée fille d'Eve qui ait jamais porté des ciseaux à sa ceinture de me couper une mèche de cheveux. Dallilah pourra bien m'arracher la peau du crâne, mais elle n'aura pas ma chevelure. Je dirai à mes amis qu'ils ont fait plus qu'ils ne croyaient pouvoir faire, et, lorsque viendront les élections, ils pourront sans crainte se présenter devant le peuple. L'histoire de ce pays depuis la Confédération, et les annales du monde commercial depuis sept ans, n'offrent rien d'aussi remarquable que l'histoire du parti libéral de 1896 à 1904. Il a fait disparaître l'opprobre qui depuis trente ans,—à juste titre, je dois le dire,—s'attachait à notre nom. On nous disait : Vous, Canadiens, qui faites parade de votre territoire, qui sans cesse vous vantez de sa magnificence, de ses vastes ressources, de sa fertilité incomparable, de son immense étendue, où pourrait tenir et vivre à l'aise une population de cinquante ou cent millions d'habitants vous ne comptez encore que cinq millions d'âmes et vous n'avez même pas su retenir les vôtres chez vous. Vos voisins d'Amérique en sont venus à considérer votre pays comme valant à peine mieux qu'un lieu de recrutement. Vos jeunes gens de dix-huit à quarante ans prennent chaque année, à raison d'un sur trois, le chemin des Etats-Unis ; et cela dure depuis trente ans. Vous n'avez même pas su retenir plus du dixième des immigrants qui sont entrés dans votre pays. Tout cela était vrai, déplorablement vrai ; mais, et je suis heureux de le dire, nous avons mis bon ordre à cet état de choses. Nous aurons à la fin de la présente période décennale,—il y a tout lieu de l'espérer,—un million d'âmes de plus, pas moins d'un demi-million à ajouter à notre population. Au lieu de perdre, comme par le passé, la crême de notre pays, nous aurons gagné celle des autres. Je préviens mes amis d'avoir à réclamer pour eux tout le mérite auquel ils ont droit. Je concède que la fortune nous a grandement favorisés ; mais les plus belles occasions n'ont de valeur que si on sait bien les utiliser. S'il est vrai que le sort nous ait été propice, il ne l'est pas de dire que nous avons gagné cette augmentation de population, moins encore celle qui nous est venue dernièrement des Etats-Unis, sans des efforts constamment renouvelés.

Le terrain avait été labouré et hersé,

la semence avait été jetée, et nous récoltons aujourd'hui les fruits de sept années de travail et d'efforts, surtout de la part de mon ami l'honorable ministre de l'Intérieur. C'est une erreur de croire que notre commerce, surtout en matière de produits agricoles, a pu croître dans de pareilles proportions, sans l'intervention et le concours du gouvernement. Il est encore plus faux de supposer que tous ces excédents de revenu dont le Trésor déborde et que nous avons accumulés tout en réduisant considérablement le taux de l'impôt, ont pu être obtenus sans travail et sans efforts, par la simple application d'un tarif de revenu, ainsi qu'un orateur de la gauche a été forcé de l'avouer l'autre jour. C'est tout ce que je réclame pour le parti libéral, ni plus ni moins.

Que nos adversaires jonglent tant qu'ils voudront avec les chiffres, qu'ils dénaturent les faits, qu'ils faussent la vérité ou nient les résultats, ils ne pourront jamais empêcher que depuis sept ans le revenu du Canada a quadruplé, que le volume de notre commerce est double de ce qu'il a été pendant les trente dernières années, que notre population, à l'heure qu'il est, augmente, en toute probabilité, 1,000 pour cent, et certainement 500 pour cent plus rapidement que pendant la période décennale précédente.

Je n'ai pas la prétention de croire que moi ou d'autres pouvons mettre le Canada à l'abri de tous revers. Comme tous les autres pays, nous aurons peut-être à lutter contre une stagnation générale des affaires. Des difficultés, des dangers, des déboires pourront surgir. Nous sommes exposés aux crises financières, aux guerres et aux menaces de guerre. Le Canada peut être victime d'une suite de malheurs ; mais si mes amis du parti libéral restent la moitié aussi fidèles aux bons principes et à l'honnêteté administrative que nos adversaires l'ont été aux faux principes et à la mauvaise administration, j'ai la ferme conviction qu'à la fin de la présente période décennale, le Canada sera encore dans la position qu'il occupe aujourd'hui, non pas au premier rang mais "primus inter pares", à la tête de toutes les nations avec lesquelles nous sommes en relations et de toutes les nations connues du monde civilisé.

DISCOURS

DU

Très Honorable Sir Wilfrid Laurier

SUR LE BUDGET

PRONONCÉ À LA

Chambre des Communes, le 14 juin 1904

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Je suis certain, M. l'Orateur, que mon honorable ami (M. L. R. Borden, le chef de l'opposition) sera le premier à admettre que le discours qu'il vient de prononcer ne nous a rien appris de nouveau. Toutes ces choses-là nous ont déjà été dites plus d'une fois, entre autres cette année même, par l'honorable député de Pictou (M. Bell). Je ne veux pas dire que nous en sommes rassasiés. Bien au contraire, si la politique de ces messieurs de la gauche doit tenir dans les quatre coins du discours que nous venons d'entendre, c'est bien la preuve que nous n'avons pas grand'chose à nous reprocher.

Légitime augmentation des dépenses.

Mon honorable ami nous a cité force chiffres, et il nous a reproché de nouveau d'avoir augmenté les dépenses. Je ne vois pas que nous ayons à offrir aucune justification. Dans tous les cas, ce serait fort facile à faire, car les dépenses que nous avons contractées ont été amplement justifiées, non seulement par la droite de cette Chambre, mais aussi par ces messieurs de la gauche.

On ne pourrait pas nous signaler une seule dépense à laquelle nos adversaires se soient opposés, depuis que nous sommes au pouvoir. Bien plus, à les en croire, nous n'aurions pas même poussé l'extravagance assez loin, car Dieu sait combien de dépenses on nous a proposées, et auxquelles nous n'avons jamais voulu consentir. Le temps me manque pour entrer dans tous les détails, mais il me serait facile de citer plusieurs cas où ces messieurs de la gauche nous ont demandé de grossir les crédits que nous soumettions à la Chambre. Toutes les critiques de l'opposition ont été, en somme, dirigées contre nos excédents. Mon honorable ami est un émule de son ancien chef, sir Charles Tupper—bien qu'il lui reste cependant secondaire—en matière de "scrap-book." Il a cité des extraits de discours de sir Richard Cartwright, où celui-ci disait qu'un ministre des Finances devait pouvoir se passer de surplus. Mais je n'ai pas besoin de dire que cela ne prouve rien, et que le ministre du Commerce, s'il était présent en ce moment, serait le dernier homme à rétracter aucune de ses déclarations précédentes.

Dans un pays neuf comme le nôtre, il faut dépenser beaucoup d'argent. Il nous faut construire des chemins de fer, outiller nos canaux et nos ports, et cela demande beaucoup d'argent. Depuis que nous sommes au pouvoir nous n'avons pas dépensé moins de $56,000,000 à compte du capital, pour construire des chemins de fer en différentes parties du pays et pour améliorer nos canaux, et personne ne peut mettre en doute que toutes ces dépenses ont été pour le plus grand bien du pays. Non seulement le pays s'en trouve plus riche, mais j'irai même jusqu'à dire que nous aurions dû dépenser un peu plus. Nous avons consacré à ces diverses améliorations $56,000,000, qui représentent une plus-value de la richesse publique, et cela a pu être fait sans augmenter d'un seul sou la dette du pays.

C'est en cela que consiste notre justification, et je viens demander à mon honorable ami ce qu'il peut bien nous rester à faire. Nous avons réalisé tout cela avec nos excédents. Si nous avons pu ainsi contribuer à augmenter la richesse du pays, sans ajouter un seul sou à la dette publique, c'est bien parce que le ministre des Finances a pu d'année en année constituer des excédents. Si nous avions suivi les conseils de ces honorables messieurs de la gauche, bien loin d'avoir des excédents, nous aurions bouleversé le tarif et nous aurions ensuite été obligés d'emprunter de l'argent sur le marché financier pour faire marcher péniblement nos affaires. Est-ce bien là la politique que veut nous faire suivre mon honorable ami ? Si les arguments qu'il invoque veulent dire quelque chose, il faut en conclure qu'il s'oppose au programme que nous avons tenté de réaliser. Au lieu de faire face à toutes ces dépenses dont je viens de parler, en puisant dans le Trésor, il aurait donc fallu, à en croire mon honorable ami, emprunter de l'argent à droite et à gauche. Il s'ensuivrait donc qu'au lieu d'avoir exécuté ces travaux publics sans grever le pays d'un seul sou de plus, nous eussions dû avoir recours à des emprunts. Si c'est là la position qu'entend prendre mon honorable ami, je suis prêt à discuter la chose avec lui. Et je suis prêt, aussi, à en référer non seulement à cette Chambre, mais au pays tout entier. Mon honorable ami nous a laissé entendre, il y a un instant, que les rôles seraient changés avant longtemps ; c'est-à-dire qu'aux prochaines élections générales nous passerions à l'opposition alors que ces messieurs de la gauche viendraient ici nous remplacer.

Une VOIX : C'est bien ce qui va arriver.

Sir WILFRID LAURIER : J'ai déjà entendu cet air-là. On nous en a déjà rebattu les oreilles en 1900 et chacun sait ce qui est arrivé. Je ne veux pas me poser en prophète, mais si mon honorable ami désire arriver au pouvoir, il lui faudra prendre d'autres moyens que celui de chercher à faire croire au pays que les grands travaux d'utilité publique doivent être payés avec de l'argent que nous aurions emprunté, au lieu de le prélever sur nos excédents. Voilà en quoi consiste la différence entre nos deux programmes, et je suis prêt, je le répète, à soumettre la chose à l'appréciation du pays.

La fin des ventes au rabais.

Mon honorable ami a parlé au long de ce que nous avions décidé de faire pour mettre fin au système des ventes à vil prix. Je n'ai pas pu comprendre si mon honorable ami était ou non favorable aux nouvelles dispositions que nous avons proposées. Je crois savoir que mon honorable ami s'était montré, il y a deux ans, favorable à cette clause, c'est-à-dire dans le temps même où mon très honorable ami le ministre du Commerce s'était élevé jusqu'à un certain point contre de semblables dispositions. Mais, depuis, mon honorable ami a changé d'avis, et il ne veut plus de cette disposition rela-

tive aux ventes à vil prix, ou du moins il en parle sans enthousiasme. Il m'a aussi adressé le même reproche, et il a rappelé ce que j'ai dit déjà au sujet d'un service de paquebots transatlantiques. Je me souviens qu'en une certaine occasion je reçus à Toronto un télégramme venant d'Angleterre.

J'ai cru alors que ce service rapide était chose décidée, et je me hâtai d'en informer les citoyens de Toronto, mais je sais maintenant que souvent les renseignements les plus sûrs peuvent nous exposer à des mécomptes. Nous avons, cependant, raison d'espérer que ces nouvelles dispositions auront l'effet que nous sommes en droit d'en attendre. Mon honorable ami n'a pas voulu les attaquer, et il s'est contenté de dire qu'elles seraient inefficaces, parce qu'on pourrait les éluder facilement. Je voudrais bien qu'on pût me citer une seule disposition du tarif qui ne pourrait pas être éludée.

Il y aura toujours, soit au Canada, ou dans le pays voisin, des gens qui chercheront à éluder la loi, et je n'ai pas le moindre doute qu'avant qu'il se soit écoulé six mois, ou peut-être moins, mon honorable ami le ministre des Douanes aura maille à partir avec des délinquants auxquels s'appliqueront ces nouvelles dispositions. On cherchera certainement, quand même, à faire de la contrebande, mais cela ne veut rien dire contre ces nouvelles dispositions, ou bien alors autant vaudrait s'attaquer à tout le tarif. Mon honorable ami ne pourrait me citer une seule loi, surtout une loi apportant des restrictions à la libre importation de marchandises ou à tout acte public quelconque, qui ne demande pas d'être étudiée, à plus forte raison quand il s'agit d'une loi comme celle qui est en ce moment en discussion et qui a pour objet de tenter de mettre fin à un trafic illégitime qui dure depuis des années. Je n'ai aucun doute que plusieurs de ces honorables messieurs de la gauche seraient assez disposés à voir d'un bon œil cette nouvelle loi, si ce n'était qu'elle leur est présentée par la droite de cette Chambre. Eh bien, nous allons voir comment cette loi va fonctionner. Tous les hommes d'affaires du pays sont ici avec nous. Ils approuvent cette mesure, et ils sont d'avis que nous venons de prendre là une attitude à la fois franche et hardie qui ne peut qu'avoir d'heureux résultats pour le commerce du pays.

Abaissement des droits sur le pétrole.

Mon honorable ami a aussi déclaré qu'il n'approuvait pas tout à fait— je ne sais si je l'ai bien compris — la proposition que nous avons faite de nommer une commission qui serait chargée d'étudier la revision du tarif. Mon honorable ami ne condamne ni ne recommande cette idée d'une commission, Il ne dit ni oui ni non. Mais, ajoute-t-il, puisque l'on doit instituer cette commission, pourquoi alors reviser les droits sur le pétrole ? Cependant, il ne nous a pas attaqués à ce sujet. Nous n'avons pas eu de difficulté à décider ce qu'il y avait à faire au sujet du pétrole, et il suffira de quelques mots pour justifier ce que nous avons fait. Les droits sur le pétrole étaient de 6 cents par gallon quand nous sommes arrivés au pouvoir. Nous les avons d'abord réduits de 1 cent par gallon, puis cette année nous avons scindé les droits en deux, c'est-à-dire en les abaissant à 2 1-2 cents par gallon. Nous avons enlevé entièrement les droits sur le pétrole brut, et nous avons accordé aux producteurs de pétrole brut une prime de 1 1-2 cent par gallon. Pourquoi avons-nous agi ainsi ? La raison en est évidente, et je suis sûr que mes honorables amis de la gauche m'approuveront ici absolument. Les producteurs de pétrole canadiens ne peuvent pas suffire aux besoins de notre marché. Ils ne peuvent guère fournir plus d'un tiers de la consommation totale, et il nous faut importer les deux-tiers du pétrole que nous consumons. Chacun sait fort bien que si nous

avions enlevé les droits sur le pétrole brut sans accorder de prime aux producteurs, tous les puits à pétrole de la province d'Ontario auraient été obligés de fermer. Cela ne fait aucun doute. Je ne crois pas qu'on ait jamais retiré, au Canada, de grands profits de l'industrie du pétrole, mais d'autre part nous ne devons pas oublier que mes milliers, et peut-être même des millions de dollars de notre argent ont été placés dans cette industrie. Nous ne pouvons pas espérer lutter à conditions égales avec le pétrole des Etats-Unis, et si nous n'avions pas accordé cette prime de 1 1-2 cent par gallon aux producteurs de la province d'Ontario afin de leur permettre de continuer leurs opérations, les millions de dollars engagés dans cette industrie auraient été perdus. Afin d'empêcher ce malheur, et afin que le consommateur puisse payer meilleur marché pour son pétrole, nous avons cru bien faire en accordant cette prime qui représentera entre $150,000 à $180,000 par année. Nous nous en rapportons au bon sens de notre population, pour nous aider ici à maintenir à flot cette importante industrie du pétrole. Voici où se trouve la justification de notre conduite, et si nous nous sommes trompés, nous invitons ces honorables messieurs de la gauche à formuler leurs objections.

M. CLANCY : Pourquoi ne pas appliquer la même règle à toutes les autres industries.

Sir WILFRID LAURIER : C'est bien ce que l'on fait.

M. CLANCY: Non pas.

Sir WILFRID LAURIER : C'est ce que l'on fait, ainsi que je vais pouvoir le démontrer. Mon honorable ami est trop porté à faire de la critique : je vais pouvoir lui démontrer ce qui se fait pour toutes les autres industries. Dans tous les cas, si le leader de l'opposition ne marche pas avec nous, nous savons du moins qu'il nous approuve pleinement pour ce que nous avons fait au sujet du pétrole.

Quelques VOIX Ecoutez! écoutez!

Sir WILFRID LAURIER : Il nous a approuvés,et j'ai cru aussi comprendre qu'il n'était pas sûr que les nouvelles dispositions que nous avions prises dussent avoir pour résultat d'abaisser le prix du pétrole. Je puis dès ce moment, dissiper ses craintes, car on m'informe que le jour même où le ministre des Finances a prononcé son discours du budget le prix du pétrole a été réduit de 2 1-2 cents par gallon. Voilà, il me semble, la meilleure réponse que je puisse donner pour justifier notre action.

M. ARMSTRONG: Combien de temps va-t-on continuer à accorder la prime ?

Sir WILFRID LAURIER : Aucune limite n'est spécifiée dans les résolutions. C'est cependant notre intention de maintenir cette prime aussi longtemps que ce sera nécessaire.

Excellence du Tarif Fielding

L'honorable leader de l'opposition nous a présenté, M. l'Orateur, un amendement auquel s'est sans doute rallié tout son parti, et qui invite le peuple du Canada à abandonner la politique qui a fait ce pays riche et prospère depuis sept ans. Voilà maintenant sept ans que le ministre des Finances a présenté le tarif, connu depuis sous le nom de tarif Fielding, et dont les prochaines générations reconnaissantes se souviendront sans doute encore longtemps. Quand le ministre des Finances prononça son premier discours du budget en 1897, c'était l'opinion générale, à la droite de cette Chambre, qu'il venait d'ouvrir une ère nouvelle dans notre politique fiscale, que dis-je? dans notre histoire même. Nous en attendions de grandes choses, mais la réalité a encore dépassé notre attente. Sous le tarif Fielding, le Canada s'est dévelop-

pé de façon absolument merveilleuse. Nos industries languissantes sont revenues à la vie, de nouvelles ont été créées ; le commerce a plus que doublé ; les recettes ont grossi de plus en plus ; la confiance et la fierté sont entrées en nous-mêmes, cette fois pour ne plus nous quitter. Le nom du Canada, jusqu'ici presque ignoré en dehors de nos frontières, est devenu partout synonyme de progrès. Il est vrai que, pendant ces sept années, ce tarif a été en butte à toutes les attaques et à toutes les critiques de l'opposition,de cette opposition qui s'intitule la loyale opposition de Sa Majesté, et qui ne perd pourtant, aucune occasion de soulever les passions et les préjugés. Il est vrai, aussi, M. l'Orateur, que cette opposition a dû souvent changer de ton. A peine le ministre des Finances avait-il, en 1897, terminé son discours, que le leader de l'opposition se levait pour déclarer, les larmes aux yeux, qu'on venait là de sonner le glas funéraire de nos industries. Dans la suite, il eût été absurde de s'en tenir aux mêmes arguments, et au fur et à mesure que s'accentuait le merveilleux développement du Canada, l'opposition dut changer ses batteries. Elle passa, sans transition, d'un extrême à l'autre; de l'extrême des exécrations à l'extrême des glorifications, car elle prétendit que le nouveau tarif n'était pas autre chose que son propre tarif d'antan, baptisé d'un autre nom. Quand l'absurdité de ces prétentions eut été démontrée, l'opposition entonna une autre antienne. A l'en croire, nous n'étions redevables en rien, à notre tarif, pour la prospérité dont nous jouissions; c'était la Providence seule qui avait tout fait. Eh bien, M. l'Orateur, il n'est personne de la droite de cette Chambre qui veuille mettre en doute l'action de la Providence, qui nous a donné des récoltes abondantes, en même temps qu'elle rendait notre peuple prospère et heureux, et pour toutes ces faveurs nous l'en remercions tous les jours. J'inviterais volontiers ces honorables messieurs de la gauche à joindre leurs remerciements aux nôtres, si je ne les soupçonnais pas de manquer de sincérité. Nous savons tous qu'en ce monde la Providence distribue ses bienfaits par l'entremise des faibles humains, et nous sommes portés à croire que ces messieurs de l'opposition ne pourraient guère pardonner à la Providence d'avoir choisi, pour être les dispensateurs de ses bienfaits, ces horribles libéraux qui ont poussé l'effronterie jusqu'à rendre ce pays plus riche que jamais.

Au 16ème siècle, vivait en France, un célèbre chirurgien, du nom d'Ambroise Paré, qui était aussi modeste qu'il était éminent. Un jour, on l'appela au chevet d'un illustre malade, et il eut le bonheur de pouvoir le ramener à la santé. Comme on lui demandait comment il s'y était pris, il répondit tout simplement : " Je l'ai soigné, Dieu a fait le reste". Mon honorable ami le ministre des Finances, qui ajoute la modestie à toutes ses excellentes qualités, fut appelé en 1897 au chevet d'un malade doué d'une forte constitution, mais dont la santé avait été quelque peu ébranlée par un traitement empirique. Mon honorable ami aurait pu fort bien alors répéter ce qu'avait dit autrefois Ambroise Paré : " Je l'ai soigné, et Dieu a fait le reste".

M. l'Orateur, ces messieurs de la gauche ne cessent de nous dire que si le pays est prospère, nous le devons à la Providence. Et cependant, ils ne veulent pas laisser la Providence faire son œuvre, et ils ont la prétention de pouvoir faire beaucoup mieux qu'elle. C'est là l'objet qu'ils se proposent, dans l'amendement qui vient de nous être soumis, et ils s'imaginent que notre bon peuple va se détacher de la Providence pour aller mettre sa destinée entre leurs mains. Eh bien, je ne crois pas que le peuple canadien va nous être hostile, tout simplement parce que la Providence est avec nous; et pourtant,c'est pour ce-

la que ces messieurs de l'opposition nous témoignent eux-mêmes tant d'hostilité.

Quand nous avons adopté, M. l'Orateur, le tarif qui est en vigueur depuis 1897, nous ne donnions cours ni à des caprices ni à de simples théories.

Nous avons cru, bien au contraire, que nous avions là le remède pratique même qui convenait le mieux aux besoins de toutes les classes de notre population. Ce tarif avait été imaginé, tout d'abord, pour augmenter nos revenus, puis incidemment, pour protéger nos produits contre l'envahissement des marchandises étrangères. Nous n'avons jamais pensé à faire de ce tarif une chose éternelle, c'est-à-dire à le rendre aussi immuable que les anciennes lois des Mèdes et des Perses. Mon honorable ami le ministre des Finances a déclaré plus d'une fois que le tarif serait revisé de temps à autre, suivant que les circonstances l'exigeraient. Plus d'une fois, amis et adversaires l'ont prié d'entreprendre cette révision. A venir jusqu'à cette année, mon honorable ami avait toujours refusé de se prêter à ces sollicitations. Mais aujourd'hui nous apercevons les signes précurseurs d'un orage économique ; nous jugeons donc que le moment est arrivé de carguer nos voiles, et de mettre le navire de l'Etat en mesure de pouvoir tenir tête à l'orage qui se prépare. C'est le résultat des retouches faites au tarif cette année. Elles constituent des réformes et pas autre chose.

La Protection Adéquate. Ce qu'elle signifie.

Mon honorable ami le ministre des Finances a déclaré que ces réformes sont moins radicales qu'il les désirait et il a indiqué la voie qu'il entend suivre à l'avenir. Le leader de la gauche veut aussi apporter des modifications au tarif, mais des modifications tout autres. Il ne propose pas de le corriger mais de le bouleverser. Cela revient à dire à la population canadienne : Démolissons ce que nous avons édifié depuis sept ans ; à bas notre tarif ! Il est toujours aisé de détruire, mais difficile d'édifier de nouveau. Que propose mon honorable ami ? De faire table rase du tarif. Mais par quoi le remplacera-t-il ? Il est en faveur d'une protection adéquate. Que faut-il entendre par ces mots ? Il refuse de nous l'apprendre. La langue m'a encore fourché, mais je pourrai me reprendre, j'en suis sûr, sans provoquer aucun murmure de l'autre côté de la Chambre. Il n'a pas refusé de nous expliquer ce que veulent dire les mots protection adéquate—il n'a pas refusé, car il ne peut le faire. Il ne peut pas plus nous dire ce qu'est ou ce que n'est pas la protection adéquate que nous apprendre la différence entre blanc bonnet et bonnet blanc.

Ces choses ne souffrent pas de définition. Mon honorable ami a préféré nous céler sa pensée. Bien qu'il ne nous ait pas dit ce qu'il entand par une protection adéquate, nous avons appris de sa bouche et découvert dans les déclarations de ses partisans et de ses organes quel est le fond de sa pensée et quel sens il attache aux mots protection adéquate. D'après lui ces mots signifient une protection élevée, outrancière, comme aux Etats-Unis. J'ai bien raison de dire que ces mots, s'ils signifient quelque chose dans la bouche de mon honorable ami, veulent dire une protection à la ressemblance de celle qui règne dans le pays voisin. C'est ce que j'ai constaté dans les pages du journal qui est aujourd'hui et depuis quelques mois, voire même quelques années, le principal organe du parti conservateur, le "Star", de Montréal. L'organe attitré de ce parti n'est plus ni le "Mail", de Toronto, ni le "Spectator", d'Hamilton, ni le "World", de Toronto, mais bien le "Star", de Montréal, qui ressemble à l'agneau de Jacob devant lequel tous les autres devaient s'incliner. Pendant plus d'un an, le "Star" publia en tête de la page consacrée aux arti-

cles de fond le manifeste suivant, qu'il a supprimé depuis :

ASSUREZ LES PROGRES DU CANADA
Au gouvernement du Canada.

Donnez au manufacturier, à l'ouvrier et à l'agriculteur du Canada le tarif grâce auquel les Etats-Unis sont devenus le séjour des manufacturiers, des ouvriers et des agriculteurs les plus prospères de l'univers.

Aux industriels du Canada

Obligez le gouvernement à vous donner un tarif aussi bon que celui qui a fait la richesse de l'industriel américain. Une fois ce tarif établi, donnez à vos ouvriers canadiens les mêmes salaires qu'aux Etats-Unis.

Aux ouvriers du Canada.

Etudiez l'histoire de l'ouvrier américain. Aidez à vos patrons à obtenir pour eux-mêmes et pour vous un tarif canadien pour les Canadiens.

Aux agriculteurs du Canada

Profitez de l'expérience de l'agriculteur américain, le plus riche de l'univers, qui est en faveur d'un tarif élevé sous lequel et grâce auquel il vit prospère.

Ainsi donc, voilà la protection la plus adéquate possible aux yeux de mon honorable ami. Par conséquent, si mes déductions sont logiques, comme je le crois, il nous faut opter entre le tarif canadien et celui des Etats-Unis. Si on place la lutte sur ce terrain, la droite est prête à l'accepter et à défendre le tarif canadien. En 1896, deux élections générales eurent lieu, l'une aux Etats-Unis et l'autre au Canada. Il arriva que dans les deux pays le parti au pouvoir subit un échec. Il arriva que des deux côtés de la frontière le tarif fut remanié, mais d'après des principes bien différents. Aux Etats-Unis, le tarif McKinley, le plus élevé qu'une nation eut jamais adopté, fut jugé insuffisant—trop peu élevé. Il fut remplacé par le tarif Dingley qui était encore plus élevé. Au Canada, un dégrèvement considérable eut lieu. Qu'arriva-t-il ? La situation actuelle des deux pays et l'état d'âme des deux peuples vous l'apprendront. Au Canada règnent la confiance, la prospérité et le contentement ; aux Etats-Unis, une inquiétude voisine du désespoir. Qui pourrait en douter ? A vrai dire, aussitôt après l'adoption du tarif Dingley, il y eut un "boom", pour employer un américanisme.

La situation aux Etats-Unis.

Tout était florissant. On jetait des fonds dans plusieurs entreprises industrielles sous l'impulsion d'une fièvre qui s'était emparée des capitalistes aventureux. On priva certaines industries des fonds dont elles avaient besoin, afin de les verser dans des trusts et des coalitions commerciales, et pendant quelque temps tout marcha à merveille aux Etats-Unis. C'est à cette époque aussi que le "Star", de Montréal, conseillait aux ouvriers, aux industriels et aux cultivateurs du Canada d'adopter le même tarif qu'aux Etats-Unis. Ce fut l'ère des coalitions et des trusts. Pendant les quelques années qui s'écoulèrent entre 1897 et 1903, au moins quinze trusts s'organisèrent aux Etats-Unis. Il y eut le trust de la houille qui, vous ne l'ignorez pas, causa la plus grande grève dont on ait entendu parler et qui faillit amener une révolution dans le pays voisin ; il y eut le syndicat des forges et des aciéries, les coalitions des fabricants d'instruments aratoires, des produits chimiques, des sucres, des tabacs, du papier, du verre, des cuirs, d'articles en caoutchouc, d'appareils pour les applications de l'électricité, des calorifères, d'élévateurs, de farines, d'holorges et même, pendant quelque temps des conserves de bœuf. Mais un jour vint—il n'y a pas longtemps—où, pour me servir d'une expression moderne, nous fûmes témoins de la faillite du tarif et, aujourd'hui, les Etats-Unis sont plongés dans une crise déplorable. Ainsi, le syndicat des aciéries, qui menaça un jour d'accaparer la production entière du fer et de l'acier, n'est plus un rival dangereux ; il s'efforce de surnager et a dû congédier des milliers d'ouvriers.

Les chemins de fer qui, autrefois, n'avaient pas assez de matériel roulant pour transporter leurs marchandises, remercient des milliers d'employés. Depuis quelques mois, la compagnie du chemin de fer de la Pennsylvanie—la plus puissante compagnie des Etats-Unis— a congédié au moins 11,000 de ses employés et, il y a quinze jours, le "Herald", de New-York, publiait un relevé dont l'exactitude n'a pas été révoquée en doute et qui établissait que, depuis le mois d'avril dernier, les compagnies de chemins de fer se sont dispensées des services d'au moins 75,000 employés et ouvriers.

Nous avons évité tous ces malheurs. Nos voies ferrées ainsi que nos industriels font de bonnes affaires. Est-ce donc le moment de renoncer à notre tarif pour le remplacer par le tarif américain ?

La situation en Allemagne.

Et il y a autre chose encore. On nous a vanté à maintes reprises dans cette enceinte les merveilles qu'accomplissait une autre nation dont la tarif est très élevé. J'ai nommé l'Allemagne. Combien de fois n'avons-nous pas entendu la gauche nous parler de la prospérité du peuple allemand, des empiètoments de son commerce, du tort que ses industriels causaient au négoce de l'antique Albion ? S'il est vrai que, pendant un certain temps, l'Allemagne a fait des progrès, dans quelle situation se trouve-t-elle aujourd'hui ?

L'Allemagne a marché sur les brisées des Etats-Unis,et les membres de la la gauche nous conseillent d'imiter son exemple. En Allemagne comme aux Etats-Unis, les trusts et les coalitions commerciales tenaient le haut du pavé. J'ai par devers moi une liste des trusts et des cartels allemands extraite des mémoires des consuls d'Angleterre et d'Allemagne. Ce sont les trusts de la houille, du fer, de l'acier, des machines à coudre, des instruments aratoires, des articles en émail, des produits chimiques, des sucres, des farines, de la ficelle, des fils de laine ou de coton, des toiles, des rubans, des crayons de mine de plomb—on ne néglige rien—de la pâte de bois, du ciment, des articles en verre et en caoutchouc. Malheureusement, là-bas, comme ailleurs, sonna l'heure du châtiment et de l'écroulement inévitable. Il y a trois ans, en 1900, l'Allemagne commença à éprouver les premières atteintes de la crise et des temps de malaise. Les trusts avaient accaparé une grande partie des fonds des banques agricoles. Celles-ci commencèrent à fermer leurs portes les unes après les autres et ces faillites causèrent des pertes qu'on estime à $200,000,000. Les artisans furent congédiés en masse et les salaires des autres baissèrent graduellement. Les grèves ouvrières sont d'occurrence journalière de notre temps en Allemagne et, pour comble de malheur, le socialisme est établi au cœur de la nation. Pourtant, c'est le même tarif qu'on nous propose d'adopter ! Je ne crois pas que la population canadienne, en pleine jouissance des bienfaits que lui a procurés notre politique douanière, commette l'erreur d'abandonner cette politique lorsque l'abondance est si grande au Canada.

D'ailleurs, que reproche-t-on à notre tarif ? Cet après-midi, j'ai prêté l'oreille au discours de mon honorable ami, et j'avais déjà entendu les députés de la gauche chanter à tour de rôle le même refrain. On nous a dit et répété que nos relations commerciales avec nos voisins ne sont pas satisfaisantes parce que la balance du commerce penche fortement du côté américain. Je ne dis pas le contraire. Je souhaiterais qu'il en fût autrement. Mais, nous ne sommes pas responsables de cette situation que nos voisins ont créée et dont ils sont les premières victimes. Le commerce international, s'il doit être avantageux, doit reposer sur les mêmes principes que le négoce entre les particuliers. Malheureusement, tandis que nous consentons à faire affaires avec les Américains, eux, ne veu-

lent pas entretenir de rapports commerciaux avec nous.

Quel est le remède que nous propose la gauche? Puisque les Américains ne veulent pas acheter de nous, dit-elle, n'achetons pas d'eux.

Je suis prêt à suivre ce conseil dans une certaine mesure et à cesser, autant que possible, de faire affaires a-avec les Etats-Unis.

L'argument tiré de la balance du commerce.

Cependant, ce n'est pas raisonner que de dire que la balance du commerce est contraire au Canada. Il faut examiner ce qui la constitue. Se contenter de dire que la balance du commerce nous est défavorable, c'est avoir recours à un argument mainte fois refuté ; je m'en occuperai, néanmoins, attendu qu'on l'a invoqué de nouveau. C'est une erreur économique de si vieille date que j'aurais cru qu'on n'en aurait plus entendu parler. C'est une erreur si grossière et si manifeste que je suis étonné qu'elle soit accréditée ici.

Pourtant, puisqu'on a recours à ce sophisme, examinons ce qui en est. Bastien, dans l'un de ses traités, cite un exemple frappant des résultats de la théorie de la balance du commerce. En 1840 ou vers cette époque, un navire partit du Havre, en France, pour la Nouvelle-Orléans, ayant à son bord un chargement d'articles de Paris valant 200,000 francs. Il relâcha à la Nouvelle-Orléans. Le fret représentait un dixième du prix des marchandises et les droits, trois dixièmes, et la vente rapporta un bénéfice de 20 pour cent c'est-à-dire 352,000 francs. Cette somme servit aussitôt à l'achat de cotons que le même navire transporta au Havre. Le fret fut d'un dixième du prix du coton dont la vente rapporta 20 pour cent de bénéfice, soit 464,000 francs. Ainsi, l'armateur réalisa un double bénéfice, sur sa cargaison première d'articles de Paris et sur son chargement de retour. Il retira un profit de plus de 100,000 francs, en tout, et il s'enrichit et enrichit son pays d'autant. Cependant, comment figuraient ces opérations dans les rapports de la douane ? Ces rapports constataient 200,000 francs d'exportations et 352,000 francs d'importations et, par conséquent, une balance de commerce défavorable de 152,000 francs. Donc, au dire des députés de la gauche, la France aurait subi une perte par suite de cette opération commerciale. Mais, qu'arriva-t-il ensuite ? Le même armateur, encouragé par un premier succès, songea à tenter fortune de nouveau et expédia à la Nouvelle-Orléans un nouveau chargement de 200,000 francs des mêmes articles. Alors, un incident qui eut réjoui le cœur de nos bons amis de la gauche se produisit. Les livres de la douane accusèrent 200,000 francs d'exportations. Le navire fut perdu corps et biens, de sorte que la balance du commerce en faveur de la France fut de 200,000 francs. Voilà un exemple bien choisi de la logique du raisonnement de nos adversaires. Reléguons au rancart cet épouvantail de la balance du commerce qui n'est qu'une pure tromperie. Voyons ce qu'il y a au fond des chiffres et rendons-nous compte de la situation.

L'an dernier, nos importations totales des Etats-Unis, lingots et tout compris, se sont élevées à l'énorme somme de $137,000,000 et nos exportations ne se sont chiffrées que par $71,000,000, laissant un écart considérable entre les deux sommes. Ce sont ces chiffres qui effraient nos adversaires et les portent à s'écrier : comment se peut-il que nous fassions affaires avec un tel pays ? Il nous vend pour $137,000,000 de produits et n'achète de nous que $71,000,000 valant de marchandises ? Eh bien, voyons ce qui en est. D'abord, de ce total de $137,000,000 d'importations américaines, $69,000,000 au moins représentent des articles admis en franchise au Canada.

La Houille et le Maïs.

Je demande à n'importe quel député de la gauche si nous aurions pu éviter ces importations. Tout est là. Ainsi, pouvions-nous nous procurer au pays le coton brut ? Pouvions-nous fournir à la population d'Ontario la houille dont elle a besoin ? Trouve-t-on au Canada plusieurs des articles qui sont nécessaires à nos établissements industriels ? Cette liste d'articles admis en franchise a été scrutée avec eoin. Elle ne renferme que des matières brutes ou des articles que nous ne pouvions pas fabriquer, du moins profitablement. C'est pourquoi je déclare que nous ne pouvons pas nous dispenser des importations américaines admises en franchise au Canada. Je n'ai jamais entendu un député se plaindre des articles énumérés dans cette liste, sauf d'un seul, le maïs. On nous a dit plus d'une fois que le maïs ne devrait pas être admis en franchise. Je soutiens le contraire et je déclare qu'en dégrevant le maïs, nous avons comblé les cultivateurs du Canada du plus inestimable bienfait. Il en est résulté une augmentation de nos exportations de produits d'animaux et notamment de salaisons. D'un autre côté, on nous demande de dégrever entièrement d'autres articles présentement frappés d'un droit. On dit, par exemple, que la houille devrait entrer au pays en franchise. Nous n'avons pas cru possible d'acquiescer à cette demande, bien que, j'en conviens, le dégrèvement intégral de la houille offrirait de nombreux avantages. La distribution géographique de la houille sur notre continent est singulière. Près des rivages des deux océans Atlantique et Pacifique, les dépôts houillers sont en territoire canadien ; à l'intérieur, les gîtes carbonifères sont aux Etats-Unis. Dans ces circonstances la réciprocité serait naturelle. Cette politique serait avantageuse pour les Américains riverains de l'Atlantique ou du Pacifique et pour les Canadiens qui habitent dans l'intérieur du continent. Cependant, nous avons cru jusqu'ici—et cette opinion est partagée par les députés de la gauche — que le dégrèvement de la houille serait avantageux mais qu'il valait mieux maintenir le droit dont cet arrticle est frappé afin de pouvoir, tôt ou tard, obtenir la réciprocité relativement à cet article.

Les articles imposables.

J'ai à la main une liste des principaux articles imposables que nous importons des Etats-Unis. Enumérons brièvement quelques-uns de ces produits. Le premier est le pétrole brut ou raffiné dont nous importons $1,414,319 valant. Pourrions-nous nous en dispenser ? Tout le monde serait bien aise que nos puits pétrolifères produisissent assez d'huile pour suffire à nos besoins. Cependant leur rendement est insuffisant. Nous avons fait maintes tentatives et ils ne peuvent qu'approvisionner le tiers environ des consommateurs. Par conséquent, nous avons besoin de pétrole américain.

La houille grasse vient ensuite. Nos importations représentent environ $7,000,000. La population d'Ontario peut-elle se passer du charbon de la Pennsylvanie et de l'Ohio ? Nous importons à peu près $400,000 valant de poussier de houille. Cet article aussi est nécessaire. Nous importons $352,000 valant de sucres et mélasses. La mélasse est admise en franchise. Nous importons $1,106,521 de locomotives. Il y au Canada des usines à locomotives ; malheureusement, elles ne suffisent pas à la demande. De gré ou de force, il nous faut acheter des locomotives américaines. Les compagnies canadiennes de chemin de fer doivent acquitter le droit sur toutes les locomotives qu'elles font venir des Etats-Unis. Elles préfèreraient s'approvisionner au pays, mais elles ne trouvent pas sur notre marché les locomotives qu'il leur faut acheter chez nos voisins. Nos importations d'engrais se chiffrent

par $100,000. Impossible de nous en passer. Les Etats-Unis ne nous ont fourni que $86,000 valant de rails. Cet article nous vient surtout d'Europe. Que pouvons-nous faire de plus que nous avons fait ? Chacun souhaite que nos rails soient fabriqués au pays. L'an dernier nous avons décrété que les rails seraient frappés d'un droit aussitôt que cet article serait fabriqué au Canada et nous attendons encore qu'un industriel entreprenne cette tâche. Nous avons importé $600,000 d'oranges et de fruits des tropiques ; $246,000 de papier d'impression. Qui trouvera à redire à cela ? Le droit sur le papier d'impression a été abaissé il y a quelques années. Les journaux eux-mêmes nous l'avaient demandé parce qu'il y avait au Canada un trust qui exigeait des prix illégitimes.

Pour les soustraire aux exactions de ce trust nous avons abaissé le droit à quinze pour cent, je crois. Cette liste embrasse en tout $12,000,000 valant d'importations d'articles imposables. Et je ne crois pas exagérer en disant que nous sommes tenus de faire venir ces marchandises des Etats-Unis, que nous ne pourrions pas les acheter ailleurs. En ajoutant cette somme aux $69,000,000 d'articles admis en franchise, nous obtenons un total de plus de $80,000,000 représentant la partie de notre commerce avec les Etats-Unis dont nous avons retiré des avantages.

Examinons maintenant d'autres articles imposables que nous importons de la république voisine. On me demandera—en réalité, cette question m'a été posée cet après-midi—pourquoi nous ne fabriquons pas ces articles au Canada ? Les droits sur les marchandises américaines sont de 25 à 35 pour cent, de 28 pour cent en moyenne. Un pareil tarif doit permettre aux établissements industriels de prospérer. Cependant, on vient me dire qu'ils ne réussissent pas et qu'il faudrait relever le tarif. Quant à moi, je suis toujours disposé à examiner le cas d'une industrie existante menacée par la concurrence étrangère. Néanmoins, je suis plus ou moins incrédule lorsqu'on vient me conseiller d'augmenter les droits avec le vague espoir de créer et d'implanter au pays une industrie nouvelle. C'est l'expérience du peuple canadien, telle que racontée dans cette enceinte, qui me rend sceptique. Je me rappelle qu'en 1885 ou 1887, je siégeais sur les banquettes de la gauche, lorsque sir Charles Tupper, alors ministre des Finances, exposa sa politique d'encouragement à l'industrie métallurgique.

Il fit plus que doubler les droits dont le fer avait été frappé jusque-là et eut la témérité de prédire qu'avant cinq ans, le Canada produirait tout le fer dont sa population aurait besoin. Or, près de trente années se sont écoulées depuis cette déclaration. Dans l'intervalle, non content de l'imposition de ces droits, l'ancien gouvernement accorda des primes à la fabrication du fer. Malgré cela, cette industrie ne prospéra pas. Sans se rebuter, le gouvernement du jour augmenta les primes en faveur des maîtres de forge. Et quel a été le résultat de ces mesures ? Aujourd'hui, l'industrie métallurgique n'est pas en état de satisfaire aux besoins de la population canadienne. Elle n'a pas été couronnée de succès. Malgré les droits élevés et les lourdes primes que nos concitoyens ont acquittés depuis la création de cette in-

dustrie, après plus de quinze années, nous n'avons pas encore atteint le but auquel nous espérons parvenir un jour ou l'autre.

Les ventes à vil prix.

Il est une catégorie d'articles américains dont l'importation nous semble injuste, et c'est notre dessein de l'enrayer. Ce sont les marchandises vendues à vil prix ; les produits américains jetés sur notre marché afin de les écouler au rabais. Nous avons pris des mesures pour mettre fin à cette pratique. Mon honorable ami nous a lancé des sarcasmes lorsqu'il a parlé, cet après-midi, de la politique que nous avons mise en vigueur. Comment, s'est-il demandé, concilier cette politique avec nos anciennes théories libre-échangistes. Peu m'importe les théories, je veux être pratique et le pays surtout doit l'être. Qu'on me permette de dire, espérant être compris de tous, que la question du libre-échange et de la protection n'a pas reçu sa solution définitive. L'industrie manufacturière évolue constamment. Le cordonnier, l'ébéniste et tous les autres artisans que nous avons connus à l'époque de notre jeunesse sont disparus. Jadis, dans chaque village, les chaussures et les meubles étaient fabriqués sur les lieux. Il y avait dans chaque localité un savetier, un tailleur, un ébéniste. Il n'y en a plus.

Aujourd'hui, ces articles sont fabriqués dans de vastes bâtiments en briques, dans des manufactures fondées à grand renfort de capitaux et où des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont réunis.

Mais, s'il arrive que, à cause des inventions nouvelles adoptées dans des pays éminemment protecteurs tels que les Etats-Unis et l'Allemagne, d'immenses entreprises industrielles après avoir satisfait aux besoins du marché national, sacrifient leurs produits à vil prix, au Canada, par exemple, inondant nos marchés et jetant nos artisans sur le pavé, les dispersant de tous côtés et causant la ruine de nos manufactures, alors, en face d'une pareille situation, il faut renoncer aux théories et le devoir incombe au législateur de remédier à cet état de choses. C'est la tâche qui s'impose à nous aujourd'hui.

Quels résultats obtiendrons-nous, nous a demandé mon honorable ami ? Aussitôt qu'on aura prouvé qu'un article est vendu au rabais au Canada, le ministre des Douanes sera libre de remanier le tarif de façon à imposer un droit qui rendra impossible la vente au rabais de cette marchandise. Il y a quelques mois, j'ai vu une facture reçue de Détroit dans laquelle un produit était offert à un certain prix à l'acheteur américain et à un autre prix, plus bas de près du tiers, au consommateur canadien. C'est ce qui se passe ordinairement et les députés versés dans les affaires savent que les exportateurs et les industriels des Etats-Unis ont pour règle de coter deux prix, l'un pour la vente au pays et l'autre pour l'exportation au Canada.

On me dira peut-être : N'est-ce pas tout profit pour le consommateur canadien ? Oui, certes, jusqu'à un certain point. Mon collègue, le ministre des Finances, a traité ce sujet dans son exposé budgétaire. C'est un avantage pour le particulier qui achète un

objet à meilleur marché. Mais, si c'est un avantage pour l'individu, c'est un préjudice à la communauté, parce que cette pratique a pour effet de jeter un grand nombre d'ouvriers sur le pavé et de ruiner les capitaux placés dans nos industries. En tout cas, telle est la politique que nous avons adoptée et j'espère qu'elle aura de bons résultats. On me dira encore : Pourquoi donc, au lieu d'avoir un tarif variable, plus ou moins élevé selon les circonstances, n'aurions-nous pas un tarif fixe s'appliquant dans tous les cas ? Parce que nous ne voulons pas imposer un fardeau inutile au consommateur canadien ; aussi, avons-nous préféré à un tarif régulier, fixe, rigoureux, un tarif variable et s'adaptant aux circonstances. Quoi qu'il en soit, ceci est un essai : non seulement ment un essai, mais une création nouvelle, car je ne crois pas qu'on ait en aucun endroit tenté une pareille expérience. Nous soumettons cette politique à la critique légitime de nos amis de la gauche. Nous l'avons élaborée de notre mieux et nous en attendons de bons résultats ; nous espérons qu'elle guérira une plaie de l'industrie moderne. Au Canada, ainsi que chez les autres nations, des établissements industriels vivent sous la protection d'un tarif qui les enveloppe d'une atmosphère factice. Ils peuvent légitimement s'attendre au maintien de l'état de choses qui existait lors de leur création. Nous croyons que plus notre politique sera examinée et critiquée, plus elle se recommandera à l'esprit de justice de la population canadienne.

J'ai dessiné les grandes lignes de notre programme. Il ne s'agit pas, je le répète, d'une révision régulière du tarif. Il y en aura une ou il n'y en aura pas selon les circonstances. Quoi qu'il en soit, il est une chose que nous devrions faire, à mon avis. Nous sommes encore susceptibles de nous instruire ; nous ne refusons pas les renseignements du dehors. Mon honorable ami s'est moqué de nous cet après-midi, parce que nous avons proposé de tenir une enquête sur la situation industrielle du Canada. Si le pays doit témoigner de la reconnaissance à mon honorable ami, le ministre des Finances, c'est bien pour avoir annoncé qu'en temps opportun il tiendra une enquête sur les conditions économiques qui influent sur le sort des manufacturiers canadiens et sur la production industrielle. Nous recevrons, je n'en doute pas, des renseignements précieux ; nous nous introduirons. A la lumière de ces connaissances nouvelles, nous choisirons la ligne de conduite que l'occasion et les circonstances nous dicteront.

Des modèles et non des imitateurs.

Il y a huit ans que nous sommes au timon des affaires. Cela compte peu dans la vie d'une nation mais c'est peut être une longue étape dans l'existence d'un parti. Après huit années de pouvoir, je crois pouvoir dire à la face de nos amis comme de nos adversaires que nous n'avons pas été des imitateurs, mais des modèles. Nous n'avons pas suivi les sentiers battus, mais nous avons frayé le chemin. Nous avons mesuré nos efforts à la hauteur des obstacles qui s'offraient sur notre route et nous avons aplani les difficultés qui se présentaient, non pas à l'aide des moyens surannés en vogue

chez les vieilles nations, mais grâce à une politique adaptée à nos mœurs et à notre situation. Lors du premier exposé budgétaire de mon collègue, le ministre des Finances, nous avons établi un tarif de faveur. Nous ne marchions pas sur les traces d'une autre nation ; nous battions la marche. Nous avons suivi une ligne de conduite appropriée à notre situation de colonie et de jeune nation et conforme aux sains principes économiques. Nous avons pris une attitude qui devait donner l'essor à notre commerce avec l'Angleterre, notre mère-patrie, tout en soulageant beaucoup le consommateur canadien.

Il y a un an nous imposions une surtaxe sur les marchandises allemandes. Pour cela, nous ne nous sommes pas inspirés des lois des pays étrangers. Nous avons inventé un moyen d'obliger une nation puissante à nous rendre les justes égards qu'elle refusait d'avoir pour nous ou du moins à nous respecter.

Cette année, enfin, pour enrayer un fléau moderne, causé par des inventions récentes chez des nations adonnées au protectionnisme à outrance, nous avons trouvé un moyen efficace, du moins nous avons tout lieu de le croire.

L'avenir ressemblera au passé ; nous tiendrons tête à toutes les difficultés ; nous trancherons tous les problèmes qui se présenteront à l'aide de mesures canadiennes par leur origine et par leur caractère.

Pourcentage relatif de l'Acc[illegible] du Commerce dans les pays sous-mentionnés pe[illegible] dernières années.

Pour le Canada et les Etats-Unis, l'exercice fi[illegible] juin. Par suite, les chiffres dans ces deux cas sont seulement pour l'exercice financier clos le 30 Juin 1896 et 1903 réci[illegible] exercices financiers pour tous les autres pays cités sont clos le 31 Décembre 1895 et 1902.

[illegible]SEMENT

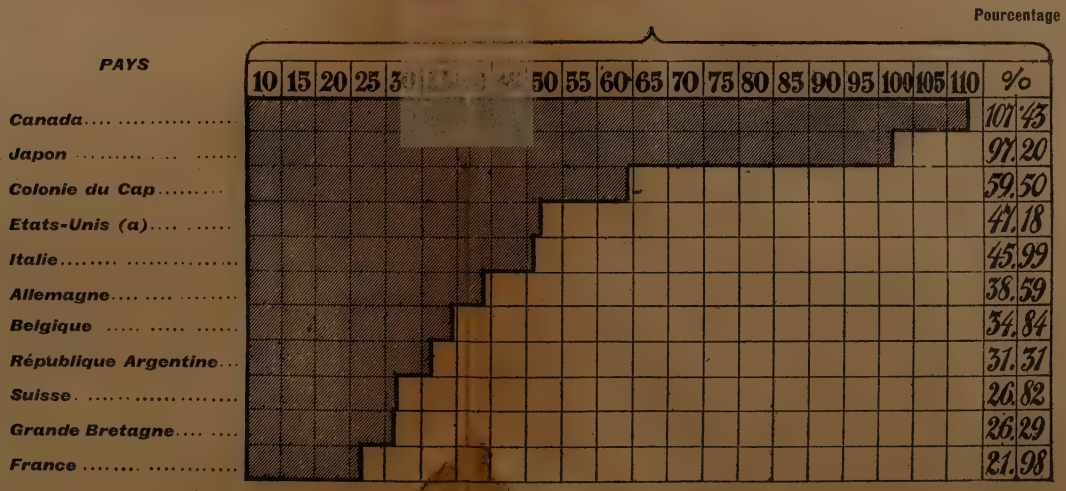

Chaque carré représente un million de dollars.

(a) Comprend le total des importations et non pas seulement les "importations pour consommation".

AVIS—Ce tableau a trait seulement aux importations pour consommation et à l'exportation des produits domestiques, à moins de mention spéciale.

COMMERCE TOTAL DU CANADA—Importations et Exportations—1868-1903

Chaque carré représente dix millions de dollars.

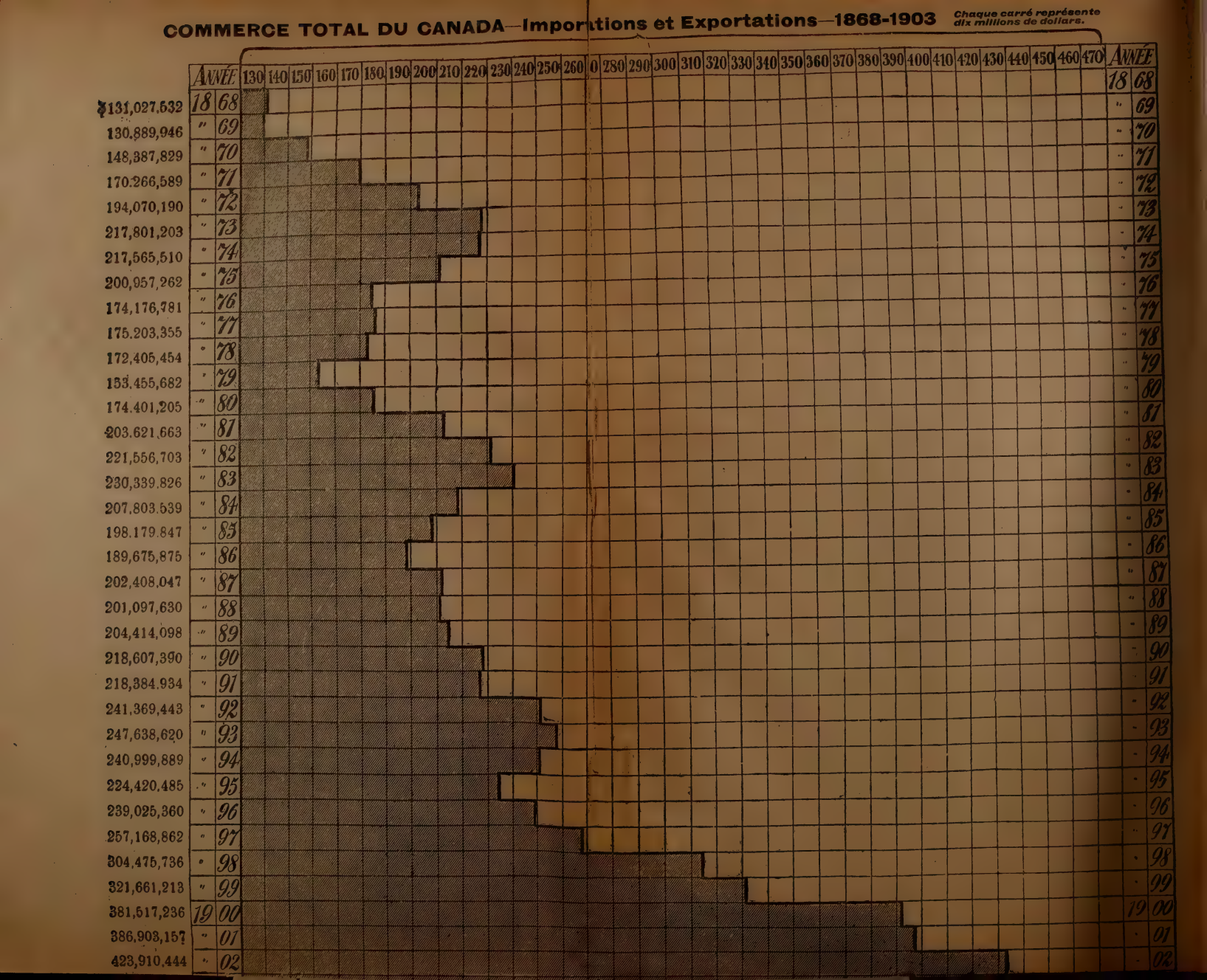

EXPORTATIONS DU CANADA—Domestiques et Etrangères—1868-1903

Chaque carré représente dix millions de dollars.

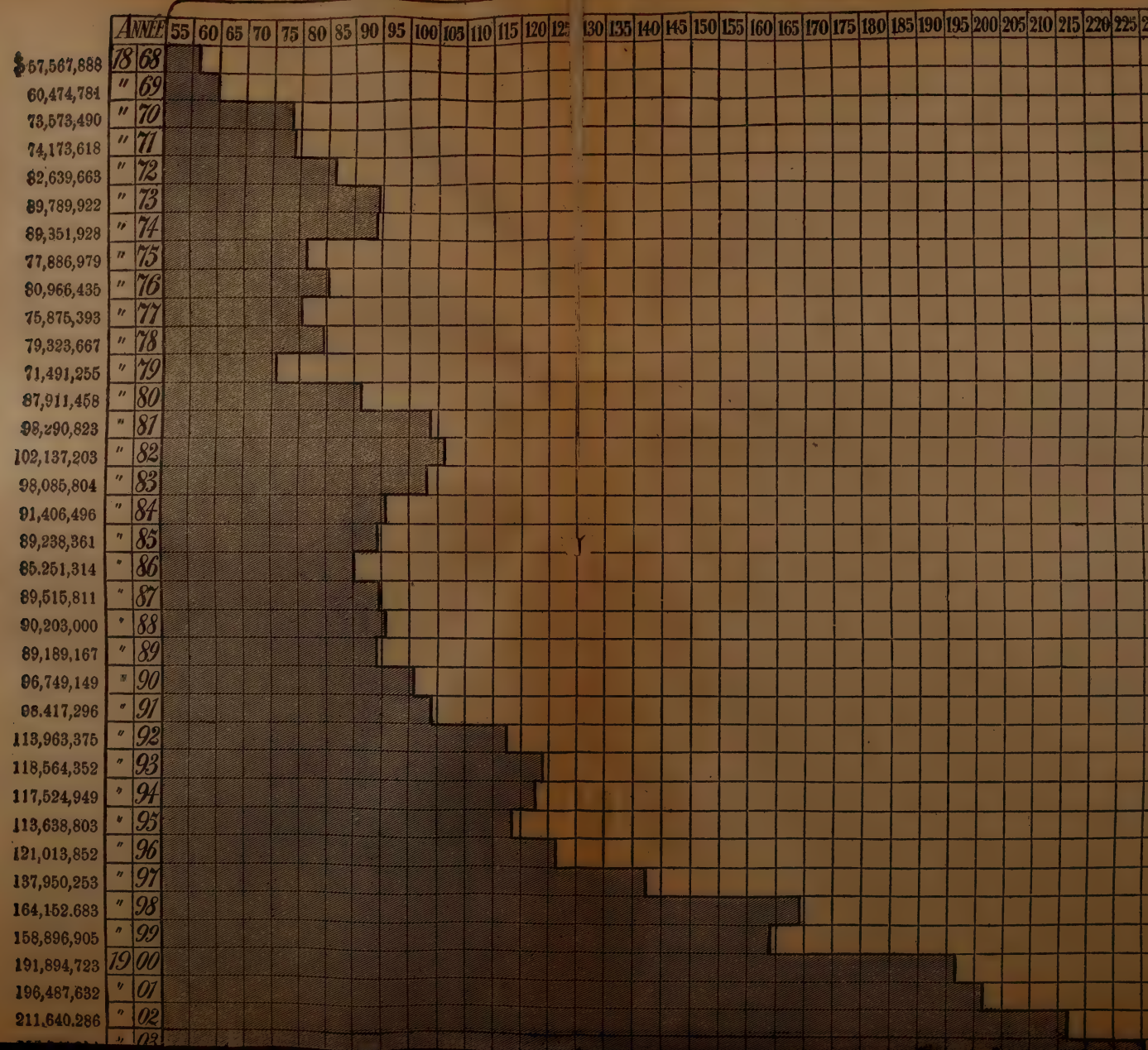

PRODUITS AGRICOLES — Exportations totales de la Puissance du Canada de 1868 à 1903.
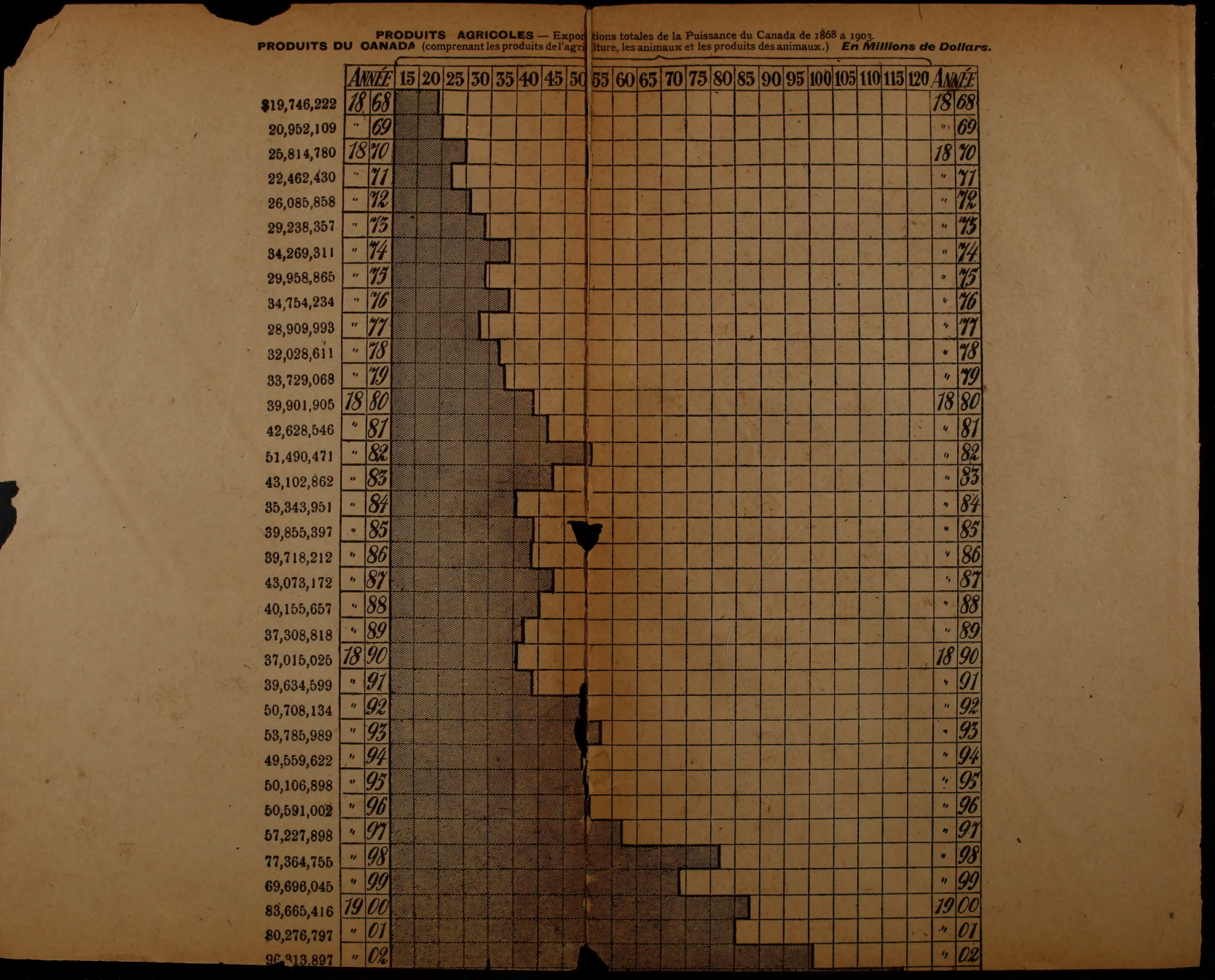
PRODUITS DU CANADA (comprenant les produits de l'agriculture, les animaux et les produits des animaux.) ***En Millions de Dollars.***